



Assemblée générale

Distr. générale
31 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 18

Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

(Programme 15 cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	12
B. Direction exécutive et administration	13
C. Programme de travail	18
Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	19
Sous-programme 2. Commerce et investissements	25
Sous-programme 3. Transports	31
Sous-programme 4. Environnement et développement	36
Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe	41
Sous-programme 6. Développement social	47
Sous-programme 7. Statistique	51

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session*, (A/64/6/Add.1).

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6* (A/63/6/Rev.1).



Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement	56
D. Appui au programme.	68
Annexe	
Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011	78

Vue d'ensemble

Tableau 18.1

Prévisions de dépenses

(En dollars des États-Unis)

Projet du Secrétaire général	94 625 800 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	92 415 800 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 18.2

Tableau d'effectifs proposé

Postes	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	440	1 SGA, 1 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 57 P-4, 50 P-3, 35 P-2/1, 244 AL, 3 AN
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	440	1 SGA, 1 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 57 P-4, 50 P-3, 35 P-2/1, 244 AL, 3 AN

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national.

- 18.1 Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à savoir promouvoir le développement économique et social dans la région de l'Asie et du Pacifique en favorisant la coopération entre ses membres et ses membres associés, découle des résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social, par lesquelles la Commission a été créée. Le mandat de la Commission a par la suite été précisé dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission elle-même. Cette dernière, en particulier, dans la Déclaration de Shanghai, qui figure dans sa résolution 60/1, a souligné l'importance de la coopération régionale et du renforcement des capacités pour relever les défis du développement face à la mondialisation en cours et, dans la Déclaration d'Almaty – Commémoration du soixantième anniversaire de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique – qui figure dans sa résolution 63/1, elle a souligné son rôle en tant que centre de développement régional ayant pour but de répondre de manière efficace aux besoins en évolution des pays de la région de l'Asie et du Pacifique.
- 18.2 La région de l'Asie et du Pacifique est une région diverse et disparate qui présente des résultats inégaux pour ce qui est des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Si l'on considère les chiffres d'ensemble, la région est la plus dynamique et la plus économiquement active dans le monde. Les échanges et les investissements, qui ont progressé de manière exponentielle, ont contribué à arracher plus de 300 millions de personnes aux conditions de pauvreté extrême dans lesquelles elles vivaient. Si le rythme actuel des progrès se maintient, la région devrait atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous d'ici à 2015.

- 18.3 En dépit de ces progrès spectaculaires, la région compte encore plus de 60 % des pauvres recensés dans le monde (641 millions de personnes) et près de 70 % du nombre total des personnes (plus de 1,9 milliard) n'ayant pas accès à des services d'assainissement de base. Dans la région, plus de 250 000 femmes meurent chaque année pendant leur grossesse ou en couches, et quelque 660 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre. Dans cette région riche en ressources énergétiques, 800 millions de personnes vivent sans électricité. La préservation de l'environnement est également en passe de devenir un problème de plus en plus alarmant dans la région, laquelle est responsable de 34 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et dans laquelle se trouvent 7 des 15 principaux pays émetteurs de ces gaz. Enfin, 74 % des accidents provoqués par des catastrophes naturelles se produisent dans des pays d'Asie ou du Pacifique, et 8 des 10 pays les plus fréquemment frappés par des catastrophes naturelles appartiennent à cette région.
- 18.4 Les progrès notables enregistrés dans certains domaines sociaux et économiques cachent des disparités persistantes d'un pays à l'autre. Le cas des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des pays d'Asie centrale et du Pacifique est particulièrement préoccupant. Les premiers connaissent des taux de mortalité infantile et maternelle parmi les plus élevés au monde et ne progressent pas suffisamment sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement que sont la réduction de la pauvreté et de la faim et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement. Si les échanges, les transports et les travaux d'infrastructure continuent à se développer rapidement, le développement des infrastructures demeure limité dans certaines régions. Il reste encore beaucoup à faire pour remédier aux conséquences sociales et environnementales à la fois des progrès accomplis et de l'insuffisance des progrès. En outre, toute nouvelle expansion des échanges et de l'intégration régionale se trouve limitée par la multitude des accords commerciaux bilatéraux et sous-régionaux auxquels participent les pays membres de la CESAP.
- 18.5 La région de l'Asie et du Pacifique a enregistré des inégalités croissantes au cours des 15 dernières années. Les inégalités de revenus ont notamment conduit à de graves injustices sociales et environnementales. Une proportion croissante des pauvres de la région vit dans des zones où l'environnement est menacé. Dans la plupart des pays, les 5 % les plus pauvres ont un taux d'accès à des services d'assainissement qui représente moins de 35 % du taux d'accès dont bénéficient les 5 % les plus riches. Les fortes inégalités diminuent les perspectives de croissance et contribuent à un effritement de la cohésion sociale dans la région.
- 18.6 Dans ce contexte régional, l'objectif d'ensemble du programme consistera à promouvoir un développement économique et social viable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique, une importance particulière étant accordée à l'aide fournie aux États membres pour leur permettre d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.
- 18.7 Agissant à la fois en tant qu'organisme régional des Nations Unies et en tant que membre des structures institutionnelles en Asie et dans le Pacifique, la Commission continuera de s'attacher à la réalisation des grands objectifs communs à toutes les commissions régionales, à savoir : a) faciliter l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional; b) promouvoir la mise en œuvre sur le plan régional des objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire; et c) favoriser le développement durable au niveau régional en contribuant à combler les écarts économiques, sociaux et environnementaux entre ses États membres et ses sous-régions, notamment grâce au commerce et aux transports. Afin d'atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales continueront de multiplier la concertation, le partage des connaissances et la constitution de réseaux de caractère multilatéral, et de travailler ensemble pour promouvoir la coopération interrégionale, à la fois entre elles et en ayant recours à la collaboration avec d'autres organisations régionales concernées.

- 18.8 La Commission a élaboré son cadre stratégique pour la période 2010-2011 en s'aidant de l'étude réalisée sur son appareil de conférence, conformément à ses résolutions 58/1, 61/1 et 63/3. Cette étude, qui était dirigée par un groupe de travail du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, a permis de recueillir les vues de tous les membres de la CESAP au moyen de questionnaires d'enquête et d'une évaluation des réunions intergouvernementales organisées dans le cadre de l'appareil de conférence de la Commission. Elle tient compte en outre des recommandations formulées à l'issue d'une inspection réalisée par le Bureau des services de contrôle interne (E/ESCAP/64/30) et d'une série d'évaluations de la CESAP, dont une évaluation externe réalisée dans le courant de l'année 2006, qui avait été soumise à la Commission à sa soixante-troisième session. L'étude a permis de confirmer l'intérêt que présente la Commission en tant qu'enceinte ouverte à tous, où les pays de la région peuvent échanger leurs points de vue, des informations et leurs données d'expérience sur les grandes questions économiques, sociales et environnementales communes à toute la région. Elle a également mis en lumière la nécessité pour la CESAP de mieux cibler son action, de rechercher une approche plus équilibrée compte tenu des besoins divers de ses membres et de renforcer la coopération avec les organisations internationales et régionales, y compris avec les organismes du système des Nations Unies, afin de mieux tirer parti du caractère complémentaire de leur action et des effets de synergie. À sa soixante-quatrième session, tenue à Bangkok en avril 2008, la Commission a adopté un nouvel appareil de conférence dans sa résolution 64/1, et a approuvé le cadre stratégique pour 2010-2011, conçu de manière à ce que les programmes puissent mieux répondre aux besoins nouveaux de la région de l'Asie et du Pacifique. Le cadre stratégique a ensuite été adopté par l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.
- 18.9 De nombreux sous-programmes du cadre stratégique pour la période 2010-2011 traduisent la continuité dans l'orientation des travaux déjà entrepris par la CESAP au cours de la période 2008-2009. Cependant, suite à l'étude susmentionnée, une attention accrue sera accordée à certains domaines afin de tenir compte du repositionnement de la Commission en tant que grand centre régional pour la promotion de la coopération entre les États membres et la réalisation d'un développement économique viable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique, et afin de mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation externe de 2006.
- 18.10 Le ciblage des objectifs et des résultats attendus des huit sous-programmes, qui se renforcent mutuellement, a été amélioré du fait qu'on a clairement ajouté une dimension régionale afin de bien mettre en évidence l'intérêt de l'action de la CESAP.
- 18.11 La réduction de la pauvreté et le développement durable seront les objectifs essentiels qui seront intégrés à tous les sous-programmes de la CESAP. Des efforts renouvelés seront déployés à cet égard afin d'intégrer les questions sexospécifiques à tous les sous-programmes et de promouvoir l'égalité des sexes et les préoccupations des groupes vulnérables en tant qu'éléments indispensables de la réduction de la pauvreté et du développement durable pour tous.
- 18.12 La Commission s'efforcera de devenir une autorité régionale de premier plan en matière d'analyse des grands principes macroéconomiques, sociaux et environnementaux pour un développement durable et sans exclusive, notamment en analysant toute la gamme des bonnes pratiques observées dans la région afin de promouvoir la coopération régionale et la mise au point d'options stratégiques destinées à aider les États membres à prendre des décisions réfléchies au sujet des problèmes de développement. L'analyse des tendances qui influent sur le développement de la région et la mise en œuvre des mandats mondiaux faciliteront la recherche de solutions communes aux problèmes de développement et la recherche de consensus, notamment en matière de contributions régionales aux processus mondiaux.
- 18.13 À partir de ses travaux normatifs et analytiques, la CESAP fournira une assistance technique afin de faciliter la coopération sous-régionale et régionale dans des domaines jugés prioritaires par les

États membres en tirant parti du travail effectué par les équipes de pays des Nations Unies pour répondre aux principaux défis du développement, par exemple en ayant recours à des solutions novatrices et à la coopération Sud-Sud.

- 18.14 On veillera davantage à tenir compte systématiquement des préoccupations des pays de la région de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers, notamment des 32 pays qui entrent dans la catégorie des pays les moins avancés, des pays sans littoral, des petits États insulaires en développement ou des pays à économie en transition, cela afin d'œuvrer pour leur prospérité économique et sociale. Compte tenu de l'extrême diversité et de la grande étendue géographique de la région, on s'efforcera d'approfondir l'action de la Commission et d'en accroître l'impact dans chacune des sous-régions, mais aussi d'en améliorer le suivi et l'évaluation.
- 18.15 Compte tenu aussi de la vulnérabilité de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes, une plus grande priorité sera accordée aux travaux liés à la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'à la nécessité d'une coopération régionale et de partenariats interinstitutions.
- 18.16 Vu sa force en tant qu'enceinte régionale où sont représentés tous les pays de l'Asie et du Pacifique et qui est chargée d'organiser le dialogue intergouvernemental, en particulier sur les questions transfrontières de développement, la Commission travaillera en étroite collaboration avec d'autres organismes multilatéraux et institutions spécialisées, notamment la Banque asiatique de développement et les organisations sous-régionales.
- 18.17 La Commission continuera par ailleurs de collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales en tant que principal organisme mondial chargé de garantir la cohérence des services du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent des secteurs sociaux et économiques dans les domaines thématiques communs. Des consultations ont eu lieu lors de l'élaboration du cadre stratégique pour 2010-2011 en vue de renforcer la collaboration et d'améliorer la coordination des activités.
- 18.18 Pour favoriser une plus grande cohérence à l'échelle du système, la CESAP, qui préside le mécanisme de coordination régionale de l'ONU en Asie et dans le Pacifique, accordera une attention particulière au renforcement de la coordination, de la coopération et des synergies entre les organismes des Nations Unies et autres organismes intergouvernementaux œuvrant à l'échelon régional. Elle travaillera notamment en étroite collaboration avec les organismes membres du Groupe des Nations Unies pour le développement et l'équipe du Directeur régional afin d'améliorer les liens analytiques, normatifs et opérationnels entre les organismes des Nations Unies et de renforcer ainsi le pilier développement de l'Organisation.
- 18.19 Les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de la Commission pour l'exercice biennal 2010-2011, ainsi que les ressources nécessaires correspondantes, sont présentés en détail pour chaque élément du programme de travail, ainsi que pour les composantes direction exécutive et administration et appui au programme.
- 18.20 Afin de permettre à la CESAP de veiller à ce que son programme de travail soit pleinement conforme aux priorités de ses membres et présente un bon rapport coût-efficacité, il a été procédé à un examen interne rigoureux des activités existantes et prévues. Cet examen, qui a été complété par l'examen intergouvernemental approfondi effectué par le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, plusieurs comités et la Commission elle-même, a permis de proposer des produits mieux adaptés aux besoins nouveaux des pays membres de la CESAP.
- 18.21 Un examen de la contribution qu'apportent les publications aux réalisations escomptées de chaque sous-programme a été réalisé. À l'issue de cet examen, le programme de publication de la CESAP pour 2010-2011 a été revu compte tenu du repositionnement stratégique de la Commission. La

priorité est donnée à la qualité des publications et il est tenu compte avant tout de l'intérêt qu'elles présentent au regard des priorités mondiales et régionales. Le programme de publication de la CESAP pour 2010-2011 prévoit un recours accru à des moyens permettant de diffuser les analyses et les recherches de la Commission plus efficacement et à moindre coût, par exemple la publication de rapports techniques à l'intention d'un public mieux ciblé ou encore de documents de travail accessibles en ligne. La révision du programme de publication s'est traduit par une réduction globale des publications, publications en série et publications isolées, comme il apparaît dans le tableau ci-dessous et dans les produits de chaque sous-programme.

Tableau 18.3

État récapitulatif des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 Nombre effectif</i>	<i>2008-2009 Nombre estimatif</i>	<i>2010-2011 Nombre estimatif</i>
Publications en série	84	67	25
Publications isolées	24	27	17
Total	108	94	42

18.22 Le montant total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2010-2011 au titre de ce chapitre s'élève à 94 625 800 dollars avant actualisation des coûts (soit une augmentation nette de 2 210 000 dollars ou 2,4 %) dont 2 542 500 dollars imputables à la différence entre : a) l'effet-report de la création de 14 postes en 2008-2009 (2 639 400 dollars); et b) une réduction des dépenses autres que les postes résultant du non-renouvellement de crédits approuvés à titre ponctuel en 2008-2009 et d'une baisse des dépenses prévues au titre des services de consultant, du mobilier et matériel, et des subventions et contributions (429 400 dollars). L'augmentation nette que fait apparaître le tableau 18.5 peut être résumée comme suit :

- a) Une diminution nette de 796 800 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration résultant :
 - i) Du transfert de cinq postes du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés, désormais enregistrés à la rubrique Programme de travail, dont il faut déduire un poste P-4 en provenance du sous-programme 6 (Développement social) qui doit permettre de mieux répondre aux besoins prioritaires des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement conformément au mandat donné par la résolution 64/1 de la Commission (760 100 dollars);
 - ii) D'une diminution des ressources autres que celles affectées aux postes suite à une décentralisation des ressources auparavant allouées à l'ancien Groupe de coordination pour les pays les moins avancés (36 700 dollars);
- b) Une augmentation nette de 3 426 700 dollars à la rubrique Programme de travail résultant :
 - i) D'une baisse de 785 200 dollars au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) liée au transfert de quatre postes vers d'autres sous-programmes, un transfert en partie annulé par un poste P-3 provenant de la rubrique Direction exécutive et administration, qui permettra de mieux intégrer la lutte contre la pauvreté conformément à l'objectif qu'a fixé la Commission à cet égard pour tous les programmes pertinents (672 700 dollars); et à une baisse des ressources autres que

celles affectées aux postes suite au report sur d'autres sous-programmes de ressources devant être consacrées à la lutte contre la pauvreté (112 500 dollars);

- ii) D'une augmentation de 365 000 dollars au sous-programme 2 (Commerce et investissements) liée à l'acquisition d'un poste P-5 auparavant affecté au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et qui est transféré depuis le sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) en application de la décision de la Commission de transférer les travaux du Centre au sous-programme 2 (Commerce et investissements) pour favoriser le transfert de technologie au service du commerce national et international en particulier par la voie de la coopération Sud-Sud et donner suite au nouveau mandat défini dans sa résolution 64/3, à savoir promouvoir le transfert de technologies propres et de préférence renouvelables pour assurer la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique (353 000 dollars); et à une augmentation nette des ressources autres que celles affectées aux postes, notamment les ressources destinées aux services de consultant, pour l'organisation d'une réunion de groupe d'experts supplémentaire, augmentation partiellement compensée par une baisse des ressources destinées aux voyages du personnel, un nombre moindre de déplacements étant prévu pour des réunions d'organes de l'ONU et d'autres organisations œuvrant dans les domaines du commerce et de l'investissement, ainsi que des ressources destinées aux travaux contractuels d'imprimerie, du fait d'un recours accru à la publication et à la diffusion électroniques de la documentation (12 000 dollars);
- iii) D'une baisse de 32 000 dollars au sous-programme 3 (Transports) liée à une réduction des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, en particulier pour les services de consultant, du fait qu'on fera davantage appel aux capacités internes, ainsi que pour les voyages du personnel, la nouvelle structure du programme entraînant une réduction des voyages liés aux activités de tourisme, et pour les travaux contractuels d'imprimerie, suite à une réduction du nombre de copies papier (32 000 dollars);
- iv) D'une augmentation nette de 248 700 dollars au sous-programme 4 (Environnement et développement) liée à l'effet-report d'un poste P-3 créé en 2008-2009, au transfert d'un poste P-4 depuis le sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) et d'un poste d'agent local depuis la composante direction exécutive et administration, l'acquisition de ces deux postes étant en partie compensée par le transfert d'un poste P-3 vers le sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) (276 900 dollars); et à une baisse des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, en particulier pour les services de consultant, du fait qu'on fera davantage appel aux capacités internes, ainsi que des ressources demandées pour les travaux contractuels d'imprimerie, du fait d'un recours accru à la publication et à la diffusion électroniques de la documentation (28 200 dollars);
- v) D'une augmentation nette de 196 700 dollars au sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) liée au transfert d'un poste P-3 depuis le sous-programme 4 (Environnement et développement) et de trois postes d'agent local, un depuis la composante direction exécutive et administration et deux depuis la composante appui au programme, l'acquisition de ces postes étant en partie compensée par le transfert d'un poste P-5 vers le sous-programme 2 (Commerce et investissements) en vue d'y consolider la recherche et l'appui administratif conformément au mandat donné par la Commission dans sa

résolution 64/2 sur la coopération régionale pour l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et en vue de donner suite à la décision de la Commission de déplacer sous le sous-programme 2 les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (214 100 dollars); et à une réduction nette des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, en particulier pour les services de consultant, du fait qu'on fera davantage appel aux capacités internes, et des ressources demandées pour les travaux contractuels d'imprimerie, du fait d'un recours accru à la publication et à la diffusion électroniques de la documentation, cette réduction étant en partie annulée par une augmentation des ressources nécessaires pour les voyages du personnel liés aux activités de réduction des risques de catastrophe (17 400 dollars);

- vi) D'une augmentation nette de 224 700 dollars au sous-programme 6 (Développement social) liée au transfert d'un poste P-3 depuis la composante direction exécutive et administration et d'un poste P-2 ainsi que d'un poste d'agent local depuis le sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive), l'acquisition de ces postes étant en partie compensée par le transfert d'un poste P-4 vers la composante direction exécutive et administration à l'appui de la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes dans les travaux de la Commission et d'une approche multisectorielle et plus systématique des questions relatives à la pauvreté, comme l'a demandé la Commission dans sa résolution 64/1 (256 800 dollars); et à une baisse des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes, en particulier pour les services de consultant, du fait qu'on fera davantage appel aux capacités internes, ainsi que des ressources demandées pour les travaux contractuels d'imprimerie, du fait d'un recours accru à la publication et à la diffusion électroniques de la documentation, et pour les voyages du personnel du fait de la baisse du nombre de voyages de représentation prévus (32 100 dollars);
- vii) D'une augmentation de 787 200 dollars au sous-programme 7 (Statistiques) liée au transfert d'un poste P-5 depuis la composante direction exécutive et administration, d'un poste P-4 depuis le sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) et d'un poste d'agent local depuis la composante appui au programme, des transferts qui permettront de renforcer le travail analytique du secrétariat, s'agissant en particulier de faire rapport sur les progrès vers la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, dans les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (764 500 dollars); et à une augmentation nette des ressources demandées pour les objets de dépense autres que les postes du fait d'une augmentation des besoins en consultants pour l'élaboration d'une publication phare et pour une réunion de groupe d'experts supplémentaire et d'une augmentation des dépenses au titre des voyages du personnel, ces augmentations étant en partie annulées par une baisse des dépenses contractuelles d'imprimerie, l'annuaire statistique (*Statistical Yearbook*) ne devant plus être publié qu'une fois tous les deux ans (22 700 dollars);
- viii) D'une augmentation de 2 421 600 dollars au sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement) liée à l'effet-report de 11 postes créés à compter du 1^{er} janvier 2009 suite à la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement, postes devant être créés dans quatre des cinq nouvelles composantes du sous-programme (bureaux sous-régionaux pour le Pacifique, pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et pour l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Ouest) suite à la restructuration du programme de la CESAP

(2 402 100 dollars); et à une augmentation nette des ressources autres que celles affectées aux postes suite à la création des bureaux régionaux (19 500 dollars);

- c) Une diminution de 419 900 dollars à la rubrique Appui au programme, résultant du redéploiement de trois postes d'agent local, deux vers le sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) et un vers le sous-programme 7 (Statistiques), devant permettre d'accroître la capacité d'appui à la recherche au profit des travaux analytiques et normatifs du secrétariat, notamment la capacité dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe (195 200 dollars); et d'une diminution nette des ressources autres que pour les postes (224 700 dollars).
- 18.23 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 30 077 000 dollars viendront compléter les crédits inscrits au budget ordinaire et serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base de la Commission.
- 18.24 Les ressources à signaler aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèveront à 3 526 045 dollars. Ce montant, réparti entre les différents sous-programmes, représente un total de 265 mois de travail d'administrateur des classes D-2/D-1, P-5, P-4/P-3 et P-2 et 150 mois de travail d'agent local et sera financé à hauteur de 3 228 508 dollars au moyen du budget ordinaire et à hauteur de 297 537 dollars par des fonds extrabudgétaires. Sur ce montant, 149 900 dollars iront à des dépenses autres que les postes.
- 18.25 La répartition des crédits demandés au titre des postes et des ressources autres que celles affectées à des postes est récapitulée dans les tableaux 18.4 à 18.6.

Tableau 18.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,1	—
B. Direction exécutive et administration	5,3	0,7
C. Programme de travail		
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7,6	4,8
2. Commerce et investissements	6,7	12,8
3. Transports	6,5	3,2
4. Environnement et développement	7,0	17,5
5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe	5,6	16,3
6. Développement social	7,4	8,3
7. Statistiques	5,1	19,0
8. Activités sous-régionales pour le développement	7,1	4,7
Total partiel (C)	53,0	86,6
D. Appui au programme	40,6	12,7
Total	100,0	100,0

Tableau 18.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Composante	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2010-2011 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	649,8	1 080,8	–	–	1 080,8	58,7	1 139,5
B. Direction exécutive et administration	5 421,7	5 820,7	(796,8)	(13,7)	5 023,9	203,2	5 227,1
C. Programme de travail	39 567,8	46 673,1	3 426,7	7,3	50 099,8	1 951,6	52 051,4
D. Appui au programme	34 267,8	38 841,2	(419,9)	(1,1)	38 421,3	1 831,8	40 253,1
Total (1)	79 907,0	92 415,8	2 210,0	2,4	94 625,8	4 045,3	98 671,1

2) Fonds extrabudgétaires

	2006-2007 (dépenses effectives)	2008-2009 (montant estimatif)	Source de financement	2010-2011 (montant estimatif)
	2 588,6	3 280,0	a) Services à des activités extrabudgétaires	3 427,0
			b) Activités de fond :	
	75,0	–	i) Fonds d'affectation spéciale d'aide à la formation des fonctionnaires des Nations Unies dispensée en français	–
	1,0	–	ii) Fonds d'affectation spéciale pour la coopération internationale en matière de développement	–
	20 870,6	23 308,4	c) Projets opérationnels :	25 212,0
	1 156,8	481,4	i) Ressources bilatérales	634,2
	712,3	675,2	ii) Programme des Nations Unies pour le développement	803,8
			iii) Fonds des Nations Unies pour la population	
Total (2)	25 404,3	27 745,0		30 077,0
Total [(1) + (2)]	105 311,3	120 160,8		128 748,1

Tableau 18.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires					
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	13	13	—	—	2	2	15	15

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires					
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
P-5	36	36	—	—	6	3	42	39
P-4/3	107	107	—	—	19	28	126	135
P-2/1	35	35	—	—	6	2	41	37
Total partiel	193	193	—	—	33	35	226	228
Catégories diverses								
Agents locaux	244	244	—	—	61	56	305	300
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	—	—	—	1	3	4
Total partiel	247	247	—	—	61	57	308	304
Total	440	440	—	—	94	92	534	532

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 080 800 dollars

- 18.26 La Commission, qui compte 53 membres et neuf pays et territoires membres associés en 2009, assure la direction de l'ensemble des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient des sessions annuelles ordinaires, dont chacune est constituée d'un segment hauts responsables suivi d'un segment ministériel, au cours desquels les participants débattent de questions importantes pour le développement économique et social durable et sans exclusive des pays de la région et prennent des décisions. Une réunion informelle des chefs de délégation peut être organisée durant les segments ministériels de chaque session de la Commission, pour laquelle l'interprétation simultanée est assurée.
- 18.27 À la suite de l'adoption par la Commission de ses résolutions 61/1 et 64/1 relatives à la restructuration de son appareil de conférence, celui-ci comprend désormais huit organes subsidiaires, soit le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des transports, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des technologies de l'information et de la communication, le Comité de la réduction des risques de catastrophe, le Comité du développement social et le Comité de statistique. La durée totale des sessions des organes délibérants (session annuelle de la Commission et sessions biennales des huit comités) est de 54 jours au plus par exercice biennal. Outre les organes subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission se réunit officiellement 12 fois par an au plus pour conseiller et assister le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission et de ses comités se tiennent normalement au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si elles se tiennent dans une autre ville, sur l'invitation d'un gouvernement membre, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.
- 18.28 Conformément à sa résolution 64/1, la Commission procédera à sa soixante-septième session, en 2011, à un examen à mi-parcours du fonctionnement de son appareil de conférence, en s'intéressant tout particulièrement à la question de savoir si celui-ci a permis d'atteindre le but

recherché, qui est d'améliorer l'efficacité et de susciter une représentation plus élevée et plus large des membres et membres associés.

Tableau 18.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	1 080,8	1 080,8	–	–
Total	1 080,8	1 080,8	–	–

- 18.29 Le montant de 1 080 800 dollars qui est demandé correspond aux dépenses afférentes aux réunions de la Commission, de ses comités et d'autres organes intergouvernementaux. Il couvrirait, entre autres, le coût du personnel temporaire engagé pour les réunions, des consultants et des experts, et les frais de voyage du personnel appelé en renfort pour assurer les services de conférence et du fonctionnaire du Bureau des commissions régionales à New York qui assiste à chacune des sessions annuelles de la Commission.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 023 900 dollars**

- 18.30 La composante direction exécutive et administration comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif et le Service d'information des Nations Unies. Dans sa résolution 64/1 relative à la restructuration de son appareil de conférence, la Commission a souligné que les besoins prioritaires des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement devaient être inscrits au programme de travail de tous les comités. En conséquence, les postes du Groupe de coordination pour les pays les moins avancés, qui étaient rattachés à la composante direction exécutive et administration, ont été transférés au programme de travail, leurs titulaires ayant pour mission de coordonner les initiatives concernant les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et d'améliorer ainsi la planification et l'exécution des activités de fond, l'objectif étant d'appuyer les services fournis à l'appareil subsidiaire de la Commission.
- 18.31 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CESAP, en faisant en sorte que la Commission joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région et apporte des solutions régionales aux problèmes de portée mondiale. Il définit des orientations et donne des directives afin de coordonner au niveau de tous les sous-programmes les initiatives concernant la réalisation et le suivi des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, et les questions transversales telles que la réduction de la pauvreté, la problématique du genre et le développement durable, en cherchant à trouver le juste équilibre dans la manière de répondre aux besoins des membres de la Commission.
- 18.32 Le Service d'information des Nations Unies a pour mission de faire connaître l'action de l'ONU et de la CESAP en diffusant des informations à ce sujet auprès des États Membres, des médias et du

public. Il est aussi chargé de deux grands moyens d'information sur les activités de la CESAP, à savoir le site web de la Commission, dont il gère le contenu, et la bibliothèque.

Tableau 18.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Gestion efficace du programme de travail	a) i) Produits exécutés en temps voulu <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 90 % (pourcentage de produits réalisés dans les délais fixés) 2008-2009 (estimation) : 90 % (pourcentage de produits réalisés dans les délais fixés) 2010-2011 (objectif) : 92 % (pourcentage de produits réalisés dans les délais fixés) ii) Utilisation efficiente et efficace des ressources <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 95,2 % (part des ressources utilisées) 2008-2009 (estimation) : 100 % (part des ressources utilisées) 2010-2011 (objectif) : 100 % (part des ressources utilisées)
b) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits	b) Réduction de la durée moyenne de vacance d'un poste d'administrateur <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 166 jours 2008-2009 (estimation) : 166 jours 2010-2011 (objectif) : 150 jours
c) Amélioration de la répartition géographique et par sexe dans le recrutement	c) i) Accroissement du pourcentage de nouveaux fonctionnaires originaires d'États membres sous-représentés ou non représentés <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 33,3 % 2008-2009 (estimation) : 27,8 % 2010-2011 (objectif) : 35 % ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une

	année
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 31,4 %
	2008-2009 (estimation) : 30,1 %
	2010-2011 (objectif) : 40 %
d) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États Membres	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAP
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 47 recommandations
	2008-2009 (estimation) : 50 recommandations
	2010-2011 (objectif) : 52 recommandations
e) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	e) Augmentation du nombre de produits relevant du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ou de l'un de ses groupes de travail thématiques
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 5 produits
	2008-2009 (estimation) : 8 produits
	2010-2011 (objectif) : 12 produits
f) Mobilisation et promotion de l'information sur le rôle de la CESAP dans la région de l'Asie et du Pacifique	f) i) Augmentation de la couverture par les médias des activités de la CESAP (mesurée en nombre d'articles)
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 2 438 articles
	2008-2009 (estimation) : 2 500 articles
	2010-2011 (objectif) : 2 600 articles
	ii) Utilisation accrue des informations fournies par la CESAP
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : sans objet
	2008-2009 (estimation) : 5 250 000 pages consultées
	2010-2011 (objectif) : 5 500 000 pages consultées

Facteurs externes

- 18.33 Les objectifs visés et les réalisations escomptées au titre de la direction exécutive et de l'administration devraient être atteints si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent de faire une place privilégiée à la coopération régionale dans le domaine du développement socioéconomique; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à améliorer la cohérence de leurs politiques et y affectent les ressources nécessaires; c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte

son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire;

Produits

18.34 Les produits prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions de la Commission (28);
 - b. Documents à l'intention des organes délibérants : étude sur le thème de la session annuelle de la Commission (2); rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2); rapports relatifs à la gestion du programme (2);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (2);
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : expositions (2); programmes pour les visiteurs, réunions d'information/conférences sur les activités de l'ONU et de la CESAP (2);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin électronique mensuel intitulé *What's Ahead@ESCAP* (2); documents de promotion sur les questions prioritaires pour la CESAP et l'Organisation des Nations Unies (2); bulletin d'information UN Focus (2);
 - iii) Communiqués de presse, conférences de presse : organisation de conférences de presse, réunions de presse et entrevues de presse (2); communiqués de presse et articles d'opinion diffusés par la CESAP sur son travail et ses activités, ou pour le compte du Siège de l'ONU ou d'autres organismes des Nations Unies (2);
 - iv) Manifestations spéciales : Journée des Nations Unies et autres manifestations de ce type (2);
 - v) Supports techniques : production et mise à jour du contenu des pages Web du Service d'information des Nations Unies;
 - vi) Ressources audiovisuelles : production de matériel audiovisuel ou multimédias et de supports éducatifs sur la CESAP (2);
 - vii) Services fonctionnels pour les réunions : organisation des réunions du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (2).

Tableau 18.9

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 403,0	4 642,9	26	22
Autres objets de dépense	417,7	381,0	—	—
Total partiel	5 820,7	5 023,9	26	22
Fonds extrabudgétaires	180,0	200,0	—	—
Total	6 000,7	5 223,9	26	22

- 18.35 Le montant demandé, soit 5 023 900 dollars, représente une diminution nette de 796 800 dollars et se décompose comme suit : a) 4 642 900 dollars pour le financement de 22 postes (10 postes d'administrateur et 12 postes d'agent local), soit une réduction de 760 100 dollars résultant du transfert à divers sous-programmes de cinq postes de l'ancien Groupe de coordination pour les pays les moins avancés, en partie compensé par le transfert en sens inverse d'un poste P-4 provenant du sous-programme 6 (Développement social); b) 381 000 dollars (soit une diminution nette de 36 700 dollars) destinés à couvrir les objets de dépense autres que les postes, notamment les services de consultants chargés de fournir des conseils d'expert dans des domaines pour lesquels le secrétariat ne dispose pas des compétences nécessaires, les voyages que le personnel devra effectuer pour assister à des réunions, tenir des consultations et mener des activités d'information, les frais d'impression à l'extérieur des documents d'information et d'autres frais associés à la production des supports d'information.
- 18.36 Les transferts de postes proposés sont conformes aux directives données par la Commission dans sa résolution 64/1. La réduction de 36 700 dollars prévue au titre des objets de dépense autres que les postes résulte de la décentralisation des crédits précédemment alloués à l'ancien Groupe de coordination pour les pays les moins avancés.
- 18.37 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 200 000 dollars, correspondant à une modeste augmentation de 20 000 dollars, viendront compléter les crédits inscrits au budget ordinaire et serviront à financer des initiatives visant à accroître l'efficacité de la CESAP en matière de relations extérieures et d'organisation. Ces fonds serviront à : a) assurer la coordination avec les nouveaux bureaux sous-régionaux afin qu'ils soient pleinement associés aux activités prévues dans le programme de la Commission; b) améliorer la gestion des connaissances pour qu'elle ait davantage d'impact sur le développement, grâce notamment à l'expansion du contenu informatif affiché sur le Web; c) nouer des contacts avec d'autres organisations à l'échelon régional et sous-régional afin d'établir avec elles des liens de collaboration et de partenariat. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et sur les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

C. Programme de travail

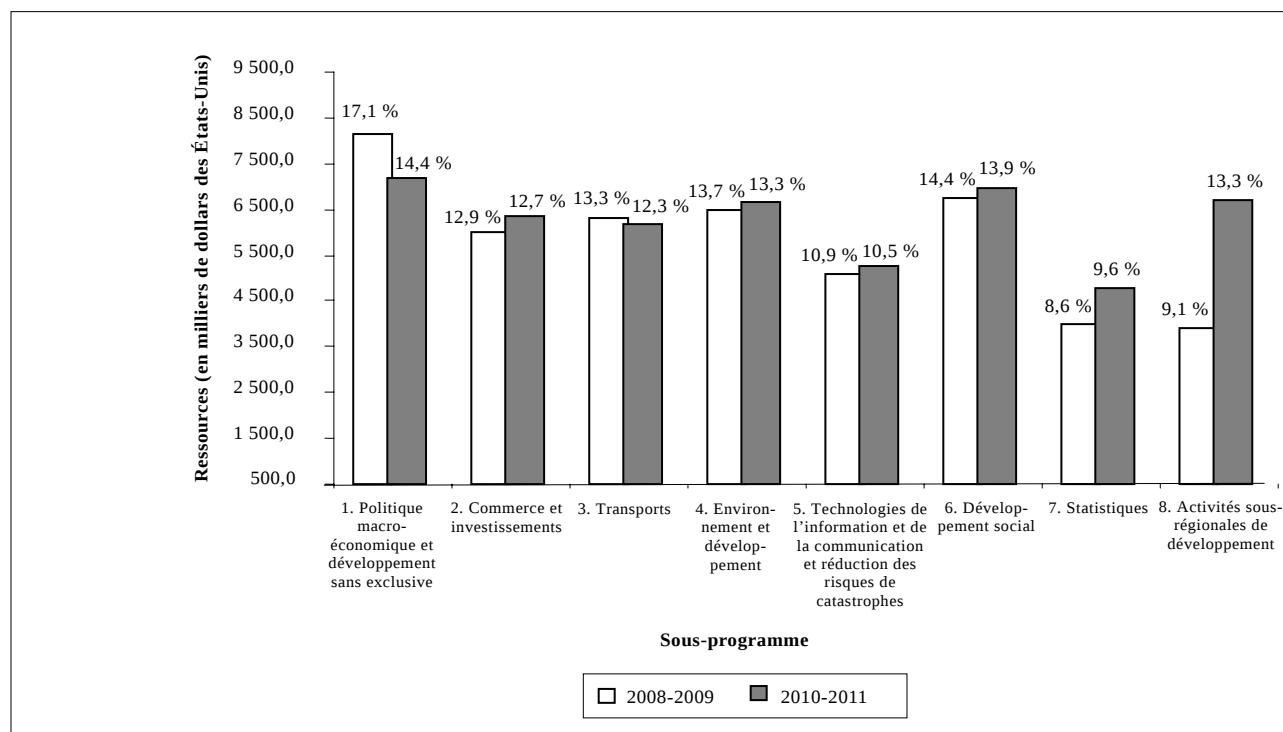
Tableau 18.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7 982,3	7 197,1	36	33
2. Commerce et investissements	6 008,1	6 373,1	27	28
3. Transports	6 192,6	6 160,6	28	28
4. Environnement et développement	6 400,2	6 648,9	30	31
5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophes	5 072,2	5 268,9	21	24
6. Développement social	6 744,7	6 969,4	31	33
7. Statistiques	4 007,8	4 795,0	21	24
8. Activités sous-régionales de développement	4 265,2	6 686,8	21	21
Total partiel	46 673,1	50 099,8	215	222
Fonds extrabudgétaires	23 965,0	26 050,0	65	60
Total	70 638,1	76 149,8	280	282

Tableau 18.11

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1

Politique macroéconomique et développement sans exclusive

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 197 100 dollars

- 18.38 Ce sous-programme, dont la responsabilité opérationnelle incombe à la Division des politiques macroéconomiques et du développement, reçoit l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie dans le sous-programme 1 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Réduire la pauvreté grâce à la promotion d'un environnement macroéconomique favorable à la croissance et au développement sans exclusive, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Intensification de la coopération régionale et du partage des données d'expérience et des pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques visant à réduire la pauvreté et réalisation d'un développement économique et social durable et sans exclusive	a) i) Pourcentage accru de bénéficiaires d'analyses de la CESAP, y compris dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, témoignant de l'intensification de la coopération dans le domaine de l'élaboration de politiques macroéconomiques valables en faveur du développement <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 50 % (ensemble des bénéficiaires) 2008-2009 (estimation) : 60 % (ensemble des bénéficiaires) 2010-2011 (objectif) : 70 % (ensemble des bénéficiaires) <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 30 % (bénéficiaires des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement) 2008-2009 (estimation) : 40 % (bénéficiaires des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement)

2010-2011 (objectif) : 50 % (bénéficiaires des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement)

ii) Augmentation du nombre de références aux conclusions des publications phares de la CESAP dans des documents directifs, des travaux universitaires et les médias

Mesure des résultats

2006-2007 : 300 articles et références

2008-2009 (estimation) : 500 articles et références

2010-2011 (objectif) : 700 articles et références

b) Renforcement des capacités des États membres pour qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement économique à moyen et à long terme, notamment en matière de financement du développement

b) i) Pourcentage accru de participants aux activités de la CESAP qui sont mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques économiques valables, y compris en matière de financement du développement

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 %

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

c) Renforcement de la capacité des États membres à élaborer des programmes, à appliquer de bonnes pratiques et à élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire, en accordant une place spéciale aux questions liées à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes dans la région

c) Pourcentage accru de participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir bénéficié des orientations, des pratiques et des stratégies répertoriées, analysées et documentées par la CESAP dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 %

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

d) Reclassement progressif des pays les moins avancés par la mobilisation des forces régionales contre la pauvreté et contre d'autres problèmes que rencontrent les pays ayant des besoins particuliers

d) Pourcentage accru de décisions, de recommandations ou de résolutions issues de réunions intergouvernementales et législatives axées sur la réduction de la pauvreté et d'autres problèmes que rencontrent les pays ayant des besoins particuliers

Mesure des résultats

2006-2007 : 50 %

2008-2009 (estimation) : 55 %

2010-2011 (objectif) : 60 %

e) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP pour qu'ils puissent définir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté rurale prenant aussi en compte la situation des femmes, grâce au développement durable des cultures secondaires

e) Pourcentage accru des États participant à l'action du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique et à d'autres activités de la CESAP, qui déclarent être mieux en mesure de définir et de mettre en œuvre des politiques de développement rural prenant aussi en compte la situation des femmes, ainsi que des programmes de recherche et des projets qui portent notamment sur le développement des cultures secondaires

Mesure des résultats

2006-2007 : 65 %

2008-2009 (estimation) : 70 %

2010-2011 (objectif) : 75 %

Facteurs externes

- 18.39 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les conditions économiques, sociales et politiques nationales dans les pays cibles restent stables; b) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des moyens humains et financiers nécessaires au succès de leur coopération; c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour donner aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 18.40 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Documentation délibératoire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : rapport sur des questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1); rapports sur des questions de politique macroéconomique, de réduction de la pauvreté et de développement sans exclusive (2); rapports sur le Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS) (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement sans exclusive :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement sans exclusive (1); rapport sur de grandes questions de politique macroéconomique, de réduction de la pauvreté et de développement sans exclusive (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion préparatoire en vue de l'examen final de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et

les petits États insulaires en développement (1); réunion sur l'application, à l'échelon régional, des textes issus de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (1); examens critiques par les pairs de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (2);

- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du CERPEDECS (2);
- b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (nouveau) (2); *Key Economic Developments and Prospects in the Asia-Pacific Region* (2);
 - ii) Publications isolées : financement du développement en Asie et dans le Pacifique (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *CAPSA Flash* (2); services d'information et constitution de bases de données sur le développement des cultures secondaires aux fins de la réduction de la pauvreté (2); *Palawija News* (parution tous les quatre mois) (2); documents d'information destinés au public sur la politique et les résultats socioéconomiques de l'Asie et du Pacifique (documents de référence destinés à la presse, notes de pays et supports d'exposés) (2);
 - iv) Manifestations spéciales : lancement de *Situation et perspectives de l'économie mondiale* dans certains points d'Asie et du Pacifique, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (2);
 - v) Supports techniques : réponses aux grandes questions et préoccupations des pays d'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers, y compris à celles recensées par le Comité de la planification du développement à ses réunions annuelles (1); notes d'orientation socioéconomiques, y compris sur la politique macroéconomique et le développement sans exclusive (parution tous les quatre mois) (2); page Web du CERPEDECS sur les cultures secondaires (<http://www.uncapsa.org>) (mise à jour trimestrielle) (2); page Web de la CESAP sur la politique macroéconomique et le développement sans exclusive (<http://www.unescap.org/pdd>) (mise à jour trimestrielle) (2); ébauche des modalités d'une campagne visant à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1); cadres et lignes directrices visant à combler le manque de ressources et le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1); problèmes divers que pose la définition de stratégies nationales de développement prenant en compte les objectifs du Millénaire, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1); série de documents de travail en ligne sur le développement sans exclusive, dont certains concernent les objectifs du Millénaire (parution semestrielle) (2); document sur l'instauration d'un climat plus favorable aux investissements en vue d'un développement économique et d'une croissance sans exclusive à long terme (1); participation de la région à l'élaboration du cadre de coopération au service du développement, un outil précieux pour la coopération Sud-Sud et le développement sans exclusive en Asie et dans le Pacifique (1);
 - vi) Service fonctionnel des réunions interinstitutions : élaboration de prévisions sur les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2); Groupe de

- travail thématique sur la pauvreté et la faim relevant du Mécanisme de coordination régionale (se réunit deux fois par an) (2);
- vii) Participation à l'élaboration de produits communs : contributions régionales à *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : cycle de séminaires sur le développement organisés par la CESAP et portant sur de grandes questions économiques et sociales concernant l'Asie et le Pacifique (30 participants) (1); échanges au sein des pays sur les politiques macroéconomiques à adopter pour aider les populations pauvres et n'exclure personne, sur les obstacles à leur mise en œuvre et sur le partage des pratiques exemplaires (20 participants) (1); échanges au sein de partenariats sur la définition et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement axées sur les objectifs du Millénaire, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1); débat sur les politiques économiques à mettre en œuvre pour encourager la coopération régionale (30 participants) (1); ateliers régionaux et nationaux sur le renforcement des capacités nécessaires au financement du développement (30 participants) (1); ateliers de formation régionaux et sous-régionaux consacrés au partage des pratiques exemplaires, dans l'optique d'améliorer les systèmes de prestation de services contribuant à la réalisation des objectifs du Millénaire, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers (1); cultures secondaires et réduction de la pauvreté (1); ateliers sous-régionaux de sensibilisation aux objectifs du Millénaire pour le développement et remise de prix à des médias ayant traité ce sujet (deux fois par an) (1); ateliers sous-régionaux sur les mesures recommandées face aux grands problèmes socioéconomiques énoncés dans *l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (30 participants) (1); atelier sur les moyens d'aider les pays les moins avancés à définir et mettre en œuvre des stratégies nationales qui leur permettraient de quitter cette catégorie (1);
- ii) Projets opérationnels : valorisation des produits frais et des produits industriels par la certification (1); renforcement des capacités des décideurs à définir et mettre en œuvre des politiques et des programmes axés sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); développement d'une agriculture durable fondée sur les cultures secondaires pour contribuer à la réduction de la pauvreté (1); conséquences de l'intégration économique sur l'agriculture et propositions de politiques à adopter pour réduire la pauvreté dans certains pays d'Asie et du Pacifique (1); développement des cultures secondaires pour contribuer à la sécurité énergétique (1).

Tableau 18.13

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	7 474,5	6 801,8	36	33
Autres objets de dépense	507,8	395,3	—	—
Total partiel	7 982,3	7 197,1	36	33

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Fonds extrabudgétaires	1 775,0	1 450,0	13	10
Total	9 757,3	8 647,1	49	43

- 18.41 Le montant de 7 197 100 dollars, qui correspond à une diminution nette de 785 200 dollars, inclut : a) 6 801 800 dollars pour le financement de 33 postes (18 administrateurs et 15 agents locaux), soit une diminution nette de 672 700 dollars résultant du transfert de quatre postes (3 administrateurs et 1 agent local) vers d'autres sous-programmes moins l'acquisition d'un poste de P-3 provenant de la composante direction exécutive et administration; b) 395 300 dollars affectés à des objets de dépense autres que les postes (en baisse de 112 500 dollars), à savoir consultants pour la prestation de services techniques que le secrétariat n'est pas en mesure d'assurer, réunions de groupes d'experts, voyages du personnel envoyé assister à des réunions d'organes des Nations Unies et d'autres organisations, effectuer des missions de collecte de données et d'informations sur les pays ou consulter les gouvernements pour évaluer leurs besoins, et services contractuels d'imprimerie, de conception et de lancement d'une publication phare et de prévisions macroéconomiques.
- 18.42 Le transfert de postes proposé vise à faire de la réduction de la pauvreté un objectif pris en compte dans tous les sous-programmes pertinents, comme l'a demandé la Commission. La baisse de 112 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes s'explique surtout par l'intégration à d'autres sous-programmes de ressources consacrées à la réduction de la pauvreté.
- 18.43 Pendant l'exercice 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 450 000 dollars serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme, en particulier dans le domaine de la coopération technique au service de la réalisation des objectifs du Millénaire, en application de la résolution 64/6 de la Commission sur la réalisation des objectifs du Millénaire dans la région de la CESAP et de sa résolution 64/7 sur le financement nécessaire pour y parvenir à l'horizon 2015. Ces fonds permettront de mettre en œuvre des activités de coopération technique portant sur les politiques et les programmes axés sur la réalisation des objectifs du Millénaire, la certification des produits, le développement d'une agriculture durable fondée sur les cultures secondaires pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité énergétique, et les conséquences de l'intégration économique sur l'agriculture. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. La baisse de 325 000 dollars par rapport aux estimations pour l'exercice 2008-2009 s'explique par la réaffectation à d'autres sous-programmes, en particulier aux sous-programmes 8 (Activités sous-régionales de développement) et 6 (Développement social), des fonds extrabudgétaires destinés à financer des campagnes de sensibilisation aux aspects sociaux de la réduction de la pauvreté.

Sous-programme 2 Commerce et investissements

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 373 100 dollars

- 18.44 Ce sous-programme, dont la responsabilité opérationnelle incombe à la Division du commerce et de l'investissement, reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie dans le sous-programme 2 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération et l'intégration régionales en matière de commerce, d'investissements, de financement et de transfert de technologie dans la région de la CESAP afin de favoriser un développement durable sans exclusive

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans les domaines du commerce, des investissements et du financement	a) i) Nombre d'États membres de la CESAP ayant indiqué que les mécanismes de coopération régionale dans les domaines du commerce, des investissements et du financement promus par la CESAP ont été renforcés <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 25 États membres 2010-2011 (objectif) : 25 États membres ii) Élargissement de la portée et renforcement des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique ou accroissement du nombre de pays signataires <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 26,8 % (marge préférentielle moyenne) 2008-2009 (estimation) : 30 % (marge préférentielle moyenne) 2010-2011 (objectif) : 30 % (marge préférentielle moyenne) <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 4 270 produits bénéficiant d'un régime préférentiel 2008-2009 (estimation) : 6 000 produits bénéficiant d'un régime préférentiel 2010-2011 (objectif) : 6 000 produits bénéficiant d'un régime préférentiel

b) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à définir et à mettre en œuvre des politiques efficaces et cohérentes en matière de commerce et d'investissements, de développement des entreprises et de financement, dont certaines prennent en compte les questions d'égalité des sexes

c) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement d'entreprises agro-industrielles

d) Renforcement des capacités de promouvoir des systèmes nationaux novateurs et de créer un climat propice au transfert de technologie afin de résoudre les problèmes régionaux de développement

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 2 accords

concernant des obstacles non tarifaires

2010-2011 (objectif) : 3 accords concernant

des obstacles non tarifaires

Mesure des résultats

2006-2007 : 6 membres

2008-2009 (estimation) : 7 membres

2010-2011 (objectif) : 7 membres

b) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui affirment avoir amélioré ou utilisé leur aptitude à définir et à mettre en œuvre des politiques efficaces, cohérentes et compatibles en matière de commerce et d'investissements, de développement des entreprises et de financement, dont certaines prennent en compte les questions d'égalité des sexes

Mesure des résultats

2006-2007 : 75 %

2008-2009 (estimation) : 75 %

2010-2011 (objectif) : 75 %

c) Pourcentage de participants aux activités du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique et à d'autres initiatives de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale dans les domaines de l'agrotechnologie et du développement des entreprises agricoles

Mesure des résultats

2006-2007 : 65 %

2008-2009 (estimation) : 70 %

2010-2011 (objectif) : 75 %

d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant aux activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et à d'autres mécanismes de transfert de technologie soutenus par la CESAP, y compris à des réseaux régionaux

Mesure des résultats

2006-2007 : 12 États membres

2008-2009 (estimation) : 15 États membres

2010-2011 (objectif) : 18 États membres

Facteurs externes

- 18.45 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement mondial, régional et national reste propice au développement de la coopération en matière de commerce, d'investissements et de financement; b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations nécessaires; c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour donner aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 18.46 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Documentation délibératoire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : rapports du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique (2); rapports sur les questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (2); rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2);
 - ii) Sous-Comité du commerce et de l'investissement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les grandes questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (1); rapport du Sous-Comité du commerce et de l'investissement (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur la facilitation du commerce dans l'agriculture et d'autres produits essentiels en Asie et dans le Pacifique (1); réunion sur les politiques régionales et les stratégies de coopération axées sur le développement durable et sans exclusive des entreprises, prenant aussi en compte les questions d'égalité des sexes (1); réunion sur les mécanismes régionaux de coopération dans les domaines du commerce, des investissements et du financement, destinés à favoriser le développement durable et sans exclusive et prenant aussi en compte les questions d'égalité des sexes (1);
 - iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique (2); Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2); Conseil d'administration du Forum des entreprises du bassin du Mékong (2); Conseil consultatif de la CESAP pour le commerce (2); Conseil d'administration du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale : groupe de travail sur le commerce (2);
 - b) Autres activités de fonds (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Review of Trade, Investment and Finance in Asia and the Pacific* (2);

- ii) Publications isolées : mieux gérer le transfert de technologie, en particulier des technologies propres faisant appel aux énergies renouvelables, pour augmenter la compétitivité des petites et moyennes entreprises, en prenant aussi en compte les questions d'égalité des sexes (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : perspectives régionales du Programme de Doha pour le développement (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : des pratiques exemplaires sur le système du guichet unique pour la rentabilité des échanges en Asie et dans le Pacifique (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : le coût du commerce de denrées périssables en Asie et dans le Pacifique (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : augmenter la compétitivité des entreprises dans les chaînes de valorisation en Asie et dans le Pacifique (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : orientations générales pour le développement des entreprises en Asie et dans le Pacifique (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : aspects régionaux du commerce, des investissements et du financement (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : facilitation du commerce et développement des petites et moyennes entreprises en Asie et dans le Pacifique (1); série de monographies sur le commerce, les investissements et le financement : encourager l'exercice de la responsabilité sociale des entreprises pour un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique (1);
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : les activités de la CESAP dans les domaines du commerce et des investissements : passé, présent et futur (1); lettres d'information électronique du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique diffusée dans les pays membres (parution semestrielle) (2); lettres d'information électroniques trimestrielles du réseau TISNET (nouvelles et sources d'information) (2);
- iv) Supports techniques : site Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (<http://www.apctt.org>) et ressources en ligne sur le transfert de technologie, les systèmes d'innovation nationaux et les innovations locales, notamment la publication *Asia-Pacific Tech Monitor* (mise à jour régulière) (2); pratiques exemplaires sur l'évaluation des ressources nécessaires et l'élaboration d'un cahier des charges en vue de l'adoption de technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables (1); page Web de la CESAP sur le commerce et les investissements (<http://www.unescap.org/tid>) (2); série de notes d'orientation et de documents de travail sur les principaux aspects du commerce et des investissements, notamment l'initiative Aide pour le commerce, en Asie et dans le Pacifique (2); site Web du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, contenant des données et des informations sur l'agronomie et la technologie agricole au service de la réduction de la pauvreté (<http://www.unapcaem.org>) (2); service d'information commerciale (1); mise à jour de la base de données sur le commerce et les investissements : système de gestion des activités (2); publications périodiques du service d'information sur les technologies à valeur ajoutée (gestion des déchets, sources d'énergie non classiques, industrie alimentaire, biotechnologies et protection de la couche d'ozone) (<http://www.techmonitor.net>) (6 numéros par an) (2); site Web destiné au partage d'informations sur les pratiques exemplaires dans le domaine du développement rural durable (<http://www.unapcaem.org>) (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : séminaire de renforcement des capacités sur la négociation et l'application des accords commerciaux, notamment de l'Accord commercial Asie-Pacifique (30 participants) (1); dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur le renforcement des capacités de facilitation du commerce, notamment sur l'initiative Aide pour le commerce (30 participants) (1); échanges entre le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile sur les politiques d'investissement et de développement des entreprises axées sur le développement durable et sans exclusive, compte tenu aussi des questions d'égalité des sexes (150 participants) (1); aspects régionaux du commerce et des investissements, notamment de l'initiative Aide pour le commerce (50 participants) (1); stages de politique commerciale sur les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce et la gouvernance commerciale régionale dans l'optique d'un développement durable et sans exclusive (120 participants) (1);
 - ii) Projets opérationnels : initiative régionale de facilitation du commerce en Asie et dans le Pacifique (1); l'entreprise au service du développement : renforcement des capacités en vue d'élaborer des politiques et des programmes de développement des entreprises destinés à faciliter leur participation aux chaînes de valorisation régionales et mondiales (1); l'entreprise au service du développement : centre régional d'apprentissage et de renforcement des capacités consacré aux politiques et aux pratiques visant à augmenter la contribution des investisseurs au développement durable et sans exclusive, compte tenu aussi des questions d'égalité des sexes (1); commercialisation des innovations locales en Asie et dans le Pacifique (1); programme OMC d'assistance au Népal (CESAP et Commission européenne) (1); création d'un mécanisme de coopération institutionnel destiné à promouvoir le développement des sources d'énergie renouvelables en Asie et dans le Pacifique (1); amélioration de la facilitation du commerce et adaptation du système de guichet unique à l'Asie et au Pacifique par le partage des connaissances et des pratiques exemplaires (1); promotion de la coopération pour favoriser le développement agricole de la région du bassin du Tumen (1); promotion d'un réseau régional d'organismes de recherche-développement en Asie et dans le Pacifique afin de renforcer les capacités d'innovation (1); promotion de systèmes d'innovation nationaux en Asie et dans le Pacifique prenant aussi en compte les questions d'égalité des sexes (1); cadre régional de coopération Sud-Sud visant à assurer la sécurité alimentaire par l'innovation et la diffusion des technologies agricoles, notamment les techniques post-récolte et la mécanisation agricole, et par des stratégies de développement du secteur agro-industriel (1); renforcement de l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); renforcement des capacités de transfert de technologie des petites et moyennes entreprises compte tenu aussi des questions d'égalité des sexes (1); enrichissement du réseau régional de savoirs par l'organisation de travaux de recherche, d'ateliers et d'activités de diffusion et de publication au sein du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales (1).

Tableau 18.15

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 823,2	6 176,2	27	28
Autres objets de dépense	184,9	196,9	—	—
Total partiel	6 008,1	6 373,1	27	28
Fonds extrabudgétaires	3 460,0	3 850,0	10	19
Total	9 468,1	10 223,1	37	47

- 18.47 Le montant de 6 373 100 dollars, qui correspond à une diminution nette de 365 000 dollars, inclut : a) 6 176 200 dollars destinés au financement de 28 postes (17 administrateurs et 11 agents locaux), soit une augmentation de 353 000 dollars due à l'acquisition d'un poste de P-5 provenant du sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophes); b) 196 900 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes (soit une augmentation nette de 12 000 dollars) à savoir notamment : consultants pour la prestation de services techniques dans des domaines spécialisés, que le secrétariat n'est pas en mesure d'assurer, et la réalisation d'études spécialisées destinées à diverses publications; réunions de groupes d'experts; et voyages du personnel chargés d'assurer le service du Conseil ministériel et du Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique, ainsi que des sessions annuelles du Conseil d'administration et du Comité technique du Centre de recherche agricole et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique et du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie.
- 18.48 Le transfert de postes proposé fait suite à la décision de la Commission de transférer au sous-programme 2 (Commerce et investissements) les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie afin de mettre l'accent sur le transfert de technologie dans le développement des échanges régionaux et internationaux, en particulier au moyen de la coopération Sud-Sud, et d'appliquer le nouveau mandat défini dans la résolution 64/3 de la Commission, consistant à encourager le transfert de technologies propres, en particulier des technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables, pour assurer la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique.
- 18.49 L'augmentation nette de 12 000 dollars au titre des autres objets de dépense s'explique par l'organisation d'une réunion supplémentaire de groupes d'experts, la demande accrue de services de conseil par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le transfert des activités du Centre dans ce sous-programme, des dépenses qui sont en partie compensées par une baisse des frais généraux de fonctionnement.
- 18.50 Pendant l'exercice 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 850 000 dollars serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme. Conformément aux priorités définies par la Commission, ces fonds serviront à renforcer les capacités des pays afin de leur permettre : a) de participer aux activités prévues dans le cadre des accords et des mécanismes régionaux en matière de commerce et d'investissements, dont l'Accord commercial Asie-

Pacifique; b) de participer au Cycle de négociations de Doha; c) d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques de facilitation du commerce et de commerce électronique destinées à augmenter la compétitivité internationale; d) de mettre en place des politiques publiques nationales favorables au développement des petites et moyennes entreprises, à la mobilisation des investissements et à la stabilité des flux financiers et de l'investissement. Les fonds extrabudgétaires permettront également à deux organismes régionaux subsidiaires de la CESAP, le Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique et le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, de continuer de renforcer leurs capacités dans leurs domaines respectifs. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. L'augmentation de 390 000 dollars par rapport aux estimations pour l'exercice biennal 2008-2009 s'explique par : a) la décision de la Commission de transférer les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie du sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophes) au sous-programme 2; et b) les prévisions d'augmentation des dépenses de personnel du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, à Beijing, et du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, à New Delhi.

Sous-programme 3 Transports

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 160 600 dollars

- 18.51 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division des transports. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie qui a été exposée en détail dans le sous-programme 3 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports au service du développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP

Réalizations escomptées

a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes viables et efficaces dans le domaine des transports, y compris ceux nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

Indicateurs de succès

a) i) Augmentation du nombre de politiques, programmes, projets et initiatives des gouvernements qui reprennent les principes ou les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des transports
Mesure des résultats
2006-2007 : 31 politiques, programmes, projets et initiatives
2008-2009 (estimation) : 47 politiques, programmes, projets et initiatives
2010-2011 (objectif) : 69 politiques, programmes, projets et initiatives

- ii) Accroissement du pourcentage des délégations participant aux activités de la CESAP qui affirment avoir amélioré leurs connaissances et leur aptitude à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 75 %
 2008-2009 (estimation) : 85 %
 2010-2011 (objectif) : 90 %
- b) Amélioration de l'aptitude des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour la planification des raccordements dans le transport international multimodal
- b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité réalisées au titre de projets d'investissement et d'amélioration des infrastructures dans les correspondances intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 15 études de faisabilité
 2008-2009 (estimation) : 30 études de faisabilité
 2010-2011 (objectif) : 45 études de faisabilité
- ii) Augmentation du nombre d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 25 adhésions
 2008-2009 (estimation) : 40 adhésions
 2010-2011 (objectif) : 55 adhésions
- c) Accroissement des capacités des États membres de la CESAP et des industries régionales de prendre des mesures afin d'améliorer l'efficacité des opérations et la logistique des transports internationaux ainsi que la sécurité routière
- c) i) Accroissement du nombre d'initiatives visant à améliorer la sécurité routière, à recenser les goulots d'étranglement sur les itinéraires et à certains postes frontière et à les éliminer
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 10 initiatives
 2008-2009 (estimation) : 12 initiatives
 2010-2011 (objectif) : 18 initiatives
- ii) Augmentation du nombre de trains porte-conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique et le long des itinéraires interrégionaux

Mesure des résultats

2006-2007 : 8 trains porte-conteneurs prévus

2008-2009 (estimation) : 12 trains porte-conteneurs prévus

2010-2011 (objectif) : 18 trains porte-conteneurs prévus

Facteurs externes

- 18.52 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des membres et des membres associés sont déterminés à appliquer les programmes et projets lancés par la CESAP et sont en mesure de le faire durant l'exercice considéré; et b) des fonds extrabudgétaires suffisants sont mobilisés pour étendre et approfondir les activités de coopération technique.

Produits

- 18.53 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait aux transports et au tourisme (2);
 - ii) Comité des transports;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des transports (1); rapport sur des questions ayant trait aux transports (1);
 - iii) Forum des ministres asiatiques des transports :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Forum des ministres asiatiques des transports (1); rapport sur des questions ayant trait aux transports (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur les préparatifs du Forum des ministres asiatiques des transports (1); réunion sur les progrès réalisés dans l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique (1);
 - v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Programme spécial pour les économies d'Asie centrale : groupe de travail sur la facilitation des transports et du franchissement des frontières (2); groupe de travail sur le Réseau de la Route d'Asie (1); groupe de travail sur le Réseau ferroviaire transasiatique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publication en série : *Review of the Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2);
 - ii) Publications isolées : série de monographies portant sur la facilitation des transports et la logistique en Asie et dans le Pacifique (1);

- iii) Supports techniques : capacités et investissements à développer dans le domaine des infrastructures de transport intermodal (1); collecte et diffusion de statistiques sur la sécurité routière (1); site Web de la CESAP consacré aux transports et au tourisme (<http://www.unescap.org/ttdw/index.asp>) (mise à jour semestrielle) (2); directives concernant l'établissement et le renforcement de mécanismes nationaux de coordination de la facilitation (1); directives concernant le cadre de réglementation en matière d'opérations de transit, de transport multimodal et de logistique (1); cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (2); scénario pour le développement d'un système de transport viable (1); fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); mise à jour de documents didactiques sur les partenariats entre les secteurs public et privé, affichés sur le Web (1); mise à jour de la base de données du système d'information géographique (SIG) sur les transports, de la base de données sur la Route de l'Asie et de la base de données sur le Chemin de fer transasiatique (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur les politiques et la planification des transports (1); actualisation de la méthodologie distance-temps/distance-coût appliquée à l'analyse des effets tunnels (1); mise à jour des documents didactiques relatifs aux transports multimodaux et à la logistique (1); directives en ligne sur les mesures d'amélioration de la sécurité routière (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : réunion sur le transport multimodal et la logistique (30 participants) (1); réunion sur le développement du transport durable (30 participants) (1); réunion sur le développement et la mise en œuvre opérationnelle des interfaces et des couloirs intermodaux (30 participants) (1); réunion d'élaboration et d'application des accords sous-régionaux sur la facilitation des transports par voie de couloir (30 participants) (1); réunion sur la promotion de la coopération régionale en matière de facilitation des transports (30 participants) (1); réunion sur le renforcement des capacités nationales aux fins de l'amélioration de la planification des transports intermodaux (40 participants) (1); stages de formation consacrés à la facilitation des transports, aux transports multimodaux et à la logistique (50 participants) (1); formation en ligne de fonctionnaires au développement d'infrastructures par le biais de partenariats entre les secteurs public et privé (1); atelier sur l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé (30 participants) (1);
 - ii) Projets opérationnels : projet de coopération technique sur l'aménagement de couloirs de transport international (1); projet de coopération technique sur l'amélioration des routes et de la sécurité routière (1); projet de coopération technique sur le développement de modes de transport viables et intégrés (1); projet de coopération technique sur les partenariats entre les secteurs public et privé et les ressources hors budget (1); projet de coopération technique sur le transport de transit des pays en développement sans littoral et de transit, y compris les voyages de démonstration de trains porte-conteneurs et de convois de camions (1); projet de coopération technique sur les transports et la logistique, y compris sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique (1).

Tableau 18.17

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 981,6	5 981,6	28	28
Autres objets de dépense	211,0	179,0	—	—
Total partiel	6 192,6	6 160,6	28	28
Fonds extrabudgétaires	950,0	1 000,0	2	2
Total	7 142,6	7 160,6	30	30

- 18.54 Le montant de 6 160 600 dollars, en diminution de 32 000 dollars, se décompose comme suit : a) 5 981 600 dollars destinés à financer 28 postes (16 postes d'administrateur et 12 postes d'agent local); et b) 179 000 dollars, en diminution de 32 000 dollars, destinés à financer les objets de dépense autres que les postes – services de consultants en complément des compétences internes – pour préparer l'examen biennal de l'évolution de la situation des transports en Asie et dans le Pacifique, réunions d'experts sur les préparatifs du Forum des ministres asiatiques des transports et sur les progrès réalisés dans l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique, et impression de la publication phare du sous-programme *Review of the Developments in Transport in Asia and the Pacific* (Examen de l'évolution de la situation dans le domaine des transports en Asie et dans le Pacifique).
- 18.55 La diminution de 32 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépense s'explique en grande partie par l'arrêt des voyages liés aux activités relatives au tourisme suite à la révision de la structure du programme de la CESAP et par la réduction du nombre de publications sur support papier au regard de celles diffusées par voie électronique.
- 18.56 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 million de dollars servirait à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme à l'appui des activités suivantes : poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique (phase I : 2007-2011), qui accorde notamment un rang de priorité élevé à la réalisation, à l'exploitation et à l'amélioration de la Route d'Asie; création, exploitation et mise en service du Chemin de fer transasiatique; mise en place d'une infrastructure de transport intermodal reliée à un système de transport intermodal international intégré; entretien et gestion des infrastructures de transport, y compris participation du secteur privé et financements privés; création de centres de services logistiques, y compris aménagement et expansion de parcs intérieurs à conteneurs ou de ports secs; cadres juridiques de transport international; mesures intégrées de facilitation des transports; et sécurité routière. Les fonds extrabudgétaires aideront les États membres à faire place à un développement durable intégré dans leurs politiques et programmes de transport. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011, en légère augmentation (50 000 dollars) par rapport aux estimations de l'exercice 2008-2009, a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

Sous-programme 4 Environnement et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 648 900 dollars

- 18.57 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie qui a été exposée en détail dans le sous-programme 4 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la viabilité environnementale du développement économique et l'efficacité de la gestion des ressources en énergie et en eau de la région de la CESAP afin d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement du consensus parmi les États membres sur un nombre accru de questions liées à la croissance économique respectueuse de l'environnement	a) Nombre de documents issus de réunions qui témoignent de l'accord des États membres de la CESAP sur les questions liées à la croissance économique respectueuse de l'environnement <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 6 documents 2008-2009 (estimation) : 8 documents 2010-2011 (objectif) : 10 documents
b) Amélioration des connaissances des responsables de la planification et des finances ainsi que des membres des ministères concernés et autres parties prenantes, dans la région de la CESAP, concernant les politiques et les programmes susceptibles de favoriser une croissance économique respectueuse de l'environnement, et meilleure compréhension de ces questions de leur part	b) Pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui affirment avoir pris conscience des choix possibles en matière de politiques et programmes et mieux les comprendre <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 70 % 2010-2011 (objectif) : 70 %
c) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP d'élaborer des politiques et des programmes, y compris ceux qui ont une composante pauvreté ou sexospécifique, pour promouvoir une croissance économique respectueuse de l'environnement	c) Pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui affirment savoir mieux élaborer des politiques et des programmes, y compris ceux qui comportent un volet relatif à la pauvreté ou aux questions sexospécifiques <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 70 % 2010-2011 (objectif) : 70 %

d) Accroissement des capacités nationales des États membres de la CESAP afin qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies efficaces pour la gestion et l'utilisation des ressources en énergie et en eau

d) Augmentation du pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur niveau de compétences dans la gestion et l'utilisation efficaces des ressources énergétiques et hydrauliques

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 68 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

Facteurs externes

- 18.58 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'évolution de la situation économique, sociale et environnementale régionale continue d'être favorable à la promotion de modèles de croissance économique respectueuse de l'environnement; b) la situation économique, sociale et politique dans les pays cibles demeure stable; c) les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires au succès de leur coopération; et d) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour élargir et approfondir les activités de coopération technique.

Produits

- 18.59 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions ayant trait à l'environnement et au développement (2);
 - ii) Commission du développement durable :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions régionales d'exécution pour l'Asie et le Pacifique en prévision de la session de la Commission du développement durable (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur des questions intéressant la Commission du développement durable (1); rapport sur les résultats de la réunion d'exécution régionale pour l'Asie et le Pacifique à la Commission du développement durable (1);
 - iii) Comité de l'environnement et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de l'environnement et du développement (1); rapport sur d'importantes questions liées à l'environnement et au développement (1);
 - iv) Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (12);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (1); rapport sur des questions relatives à l'environnement et au développement en Asie et dans le Pacifique (1);
- v) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'un groupe spécial d'experts chargé de mettre la dernière main au rapport sur l'état de la viabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique (1); réunion d'un groupe spécial d'experts sur l'élargissement de l'accès à l'énergie et le renforcement de la sécurité énergétique en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique (1); réunion d'un groupe spécial d'experts sur le suivi des investissements et les résultats de la gestion des ressources en eau, en prévision du sommet que la région Asie-Pacifique consacrera à l'eau (1);
- vi) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : réunion des hauts responsables du Sous-Programme de coopération de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *energy resources development series: widening energy access and enhancing energy security to achieve the Millenium Development Goals in Asia and the Pacific* (1); *greening of economic growth in Asia and the Pacific* (1); *state of environmental sustainability in Asia and the Pacific* (1);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Environment and Sustainable Development Newsletter* (mise à jour trimestrielle) (2);
 - iii) Manifestations spéciales : Journée mondiale de l'habitat (2); Journée mondiale de l'eau (2);
 - iv) Supports techniques : création et utilisation d'une base de données régionales sur les ressources en eau (1); site Web de la CESAP sur l'environnement et le développement durable (<http://www.unescap.org/esd>) (mise à jour trimestrielle) (2); tendances en matière de politique énergétique en Asie et dans le Pacifique (2); directives concernant les mesures d'adaptation en prévision des effets des changements climatiques sur l'eau, l'accent étant mis sur les pays ayant des besoins spéciaux et sur les groupes vulnérables (1); directives concernant la mise en place d'une infrastructure hydraulique écologiquement rationnelle en vue du développement durable de l'Asie et du Pacifique (1); recommandations pratiques concernant le suivi et les résultats des investissements, formulées à l'intention du sommet que la région de l'Asie et du Pacifique consacrera à l'eau (1); support promotionnel pour un pôle de connaissances sur les ressources en eau transfrontière (1);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunion consultative régionale interinstitutions sur la bonne gouvernance urbaine (2); mécanisme de coordination régionale : groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion des catastrophes (volet environnement) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : renforcement des possibilités d'action et mesures visant à mieux assurer la sécurité énergétique, à élargir l'accès des pauvres aux services énergétiques en mettant l'accent sur la dimension sexospécifique et les besoins particuliers des pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à améliorer le rendement énergétique et à accroître le financement du développement de l'énergie durable ainsi qu'à intégrer

l'énergie au développement rural (120 participants) (tous les quatre mois) (1); renforcement des capacités des villes secondaires et des petites villes à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les atténuer, en particulier grâce à la gestion des déchets urbains (60 participants) (1); facilitation de la coopération et de la sécurité énergétique transfrontières aux niveaux sous-régional et régional, notamment au titre du Sous-programme de coopération de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement, renforcement des moyens d'élaboration de mesures visant à accroître le rendement énergétique, et application et développement de technologies de production de sources d'énergie renouvelable en Asie et dans le Pacifique (80 participants) (1); concertation sur des politiques de croissance écologique (40 participants) (1); campagne de sensibilisation et renforcement des capacités en faveur d'une urbanisation viable et intégrée pour le XXI^e siècle par le biais du Forum urbain de l'Asie et du Pacifique (100 participants) (1); campagne de sensibilisation en faveur d'une société à faible émission de carbone, économe en énergie et moins assujettie aux changements climatiques, création d'un réseau régional de centrales hydroélectriques, et amélioration de la viabilité des industries du secteur énergétique (60 participants) (1); formation dans le domaine de l'utilisation d'outils de politiques de croissance écologique (40 participants) (1); atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau, y compris les pratiques optimales en matière de distribution d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux transfrontières et leurs dimensions sexospécifiques (40 participants) (1);

- ii) Projets opérationnels : application des modalités de création d'infrastructures hydrauliques économes (1); renforcement des capacités nationales de mise en œuvre de politiques novatrices et soucieuses d'équité entre les sexes et de création de logement et d'établissements urbains viables pour tous (1); renforcement des capacités de mise en œuvre de politiques visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement se rapportant à l'eau et à l'énergie dans les zones urbaines des pays ayant des besoins spéciaux (1); coopération régionale sur les changements climatiques (1); renforcement des partenariats axés sur une croissance économique verte en Asie et dans le Pacifique et promotion du réseau d'initiatives de Séoul sur une croissance verte (1); coopération sous-régionale en Asie et dans le Pacifique en faveur de la promotion de la viabilité environnementale, notamment dans le cadre du sous-programme de coopération de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (1); Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (1).

Tableau 18.19

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 176,3	6 453,2	30	31
Autres objets de dépense	223,9	195,7	—	—
Total partiel	6 400,2	6 648,9	30	31
Fonds extrabudgétaires	5 730,0	5 250,0	1	2
Total	12 130,2	11 898,9	31	33

- 18.60 Le montant de 6 648 900 dollars, qui correspond à une augmentation nette de 248 700 dollars, se décompose comme suit : a) 6 453 200 dollars destinés à financer 31 postes (17 postes d'administrateur et 14 postes d'agent local), soit une augmentation nette de 276 900 dollars, résultant de l'effet-report de la création d'un poste P-3 en 2008-2009 et du transfert d'un poste P-4 depuis le sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) et d'un poste d'agent local depuis la composante directeur exécutif et administration, partiellement compensé par le transfert d'un poste P-3 vers le sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe); et b) 195 700 dollars (soit une baisse de 28 200 dollars) destinés à financer les dépenses autres que les postes – réunions de groupes d'experts sur divers sujets (état de la viabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique, suivi des investissements et résultats de la gestion des ressources en eau en prévision du Sommet de la région de l'Asie et du Pacifique consacré à l'eau, élargissement de l'accès à l'énergie et renforcement de la sécurité énergétique en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique), voyages des fonctionnaires devant participer aux réunions sur diverses questions (changements climatiques, protection de l'environnement dans les domaines de la croissance économique, des ressources en eau, de l'énergie, du logement et du développement) et travaux contractuels d'impression de publications en série ainsi que de documents promotionnels sur un pôle de connaissances consacré aux ressources en eau transfrontière.
- 18.61 Les transferts de postes en faveur du sous-programme 4 visent à mieux appréhender le problème du développement urbain écologiquement rationnel et notamment à permettre un meilleur contact avec les parties prenantes clefs, y compris les réseaux d'administrations locales et d'associations de la société civile, un aspect important des travaux inscrits au sous-programme, comme il est ressorti de l'exercice 2006-2007, et à appuyer les travaux analytiques consacrés à la croissance économique écologiquement rationnelle. Le redéploiement d'un poste du sous-programme 4 vers le sous-programme 5 est proposé pour assurer le transfert de la responsabilité concernant l'exécution du programme de travail de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe de la Division de l'environnement et du développement à la division de technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe.
- 18.62 La baisse de 28 200 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes correspond à une baisse des ressources nécessaires pour les services consultatifs en raison d'un plus grand recours à des compétences internes pour l'exécution du programme de travail, d'une réduction du nombre de publications et d'un plus grand recours à la diffusion par voie électronique.
- 18.63 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 250 000 dollars serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme à l'appui des activités suivantes : renforcement du consensus entre les États membres de la CESAP sur les questions relatives à une croissance économique écologiquement rationnelle et plus grande capacité des États membres de la CESAP d'élaborer des politiques et des programmes qui s'y rapportent. Par ailleurs, pour appuyer les résolutions 63/6 de la Commission concernant la coopération entre les pays en matière d'énergie visant à renforcer la sécurité énergétique au service du développement durable et la résolution 64/3 intitulée « Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique », des fonds extrabudgétaires seront mobilisés pour aider à renforcer les capacités nationales de mise en œuvre de politiques et programmes efficaces sur l'amélioration de l'accès équitable à l'énergie, le rendement énergétique, les sources d'énergie propres et renouvelables et la gestion rationnelle des ressources énergétiques en particulier pour les pays ayant des besoins spéciaux. Par ailleurs, pour aider à réaliser les objectifs 1 et 7 du Millénaire pour le développement, les fonds extrabudgétaires joueront un rôle primordial dans les activités visant à promouvoir la sécurité de l'eau, améliorer l'accès à l'eau et à

l'assainissement et à assurer une gestion efficace des ressources en eau ainsi qu'à mettre en place des infrastructures économes et à s'attaquer aux problèmes liés aux changements climatiques grâce à la mise en œuvre de politiques et programmes d'énergie écologiquement rationnels. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. La baisse de 480 000 dollars, par rapport aux estimations pour l'exercice 2008-2009, est due à la réaffectation de ressources du fonds d'affectation spéciale créé en faveur des pays touchés par le tsunami au sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe), une réaffectation partiellement contrebalancée par une augmentation des fonds affectés au financement des questions relatives au développement urbain écologiquement rationnel et à la pauvreté.

Sous-programme 5 **Technologies de l'information et de la communication** **et réduction des risques de catastrophe**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 268 900 dollars

- 18.64 La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe, avec l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie énoncée dans le sous-programme 5 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.20

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération régionale afin d'améliorer la gestion des catastrophes et des risques socioéconomiques connexes et encourager l'application des technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement du partage des connaissances entre les États membres de la CESAP concernant les choix politiques, les stratégies et les bonnes pratiques pour ce qui est de la connectivité des technologies de l'information et des communications (TIC) et pour intégrer une conception multirisque de la réduction des risques de catastrophe dans le développement national

a) i) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP relatives à la connectivité des TIC et à la réduction des risques de catastrophe qui ont déclaré que le partage des connaissances s'était intensifié dans la région

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 70 %

	ii) Augmentation du nombre de données sur les procédés d'application des politiques relatives à la réduction des risques de catastrophe qui ont été recueillies, documentées, analysées et diffusées par la CESAP à ses États membres <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 8 2008-2009 (estimation) : 10 2010-2011 (objectif) : 14
b) Renforcement des mécanismes régionaux de coopération à l'appui de la connectivité des TIC et de la gestion des risques de catastrophe	b) i) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui adoptent des mesures visant à améliorer les mécanismes régionaux de coopération parrainés par la CESAP à l'appui de la connectivité des TIC <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 5 États membres de la CESAP 2008-2009 (estimation) : 7 États membres de la CESAP 2010-2011 (objectif) : 7 États membres de la CESAP ii) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui participent activement aux mécanismes régionaux de coopération pour la gestion des risques de catastrophe parrainés par la CESAP <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 10 États membres de la CESAP 2008-2009 (estimation) : 15 États membres de la CESAP 2010-2011 (objectif) : 20 États membres de la CESAP
c) Amélioration des capacités des États membres de la CESAP dans le domaine de l'évaluation multirisque, de la préparation, de l'alerte rapide et de l'intervention en cas de catastrophe	c) Pourcentage accru des États membres participant aux activités de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'évaluer les risques de catastrophe, de s'y préparer et d'intervenir <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 50 % 2010-2011 (objectif) : 60 %
d) Amélioration des capacités institutionnelles des États membres de la CESAP pour mettre les TIC au service du développement économique	d) Pourcentage accru des participants qui bénéficient des services fournis par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement et d'autres initiatives

de la CESAP, et augmentation notamment du nombre de ceux qui affirment être mieux en mesure de mettre les TIC au service du développement socioéconomique

Mesure des résultats

2006-2007 : 75 %

2008-2009 (estimation) : 85 %

2010-2011 (objectif) : 88 %

Facteurs externes

- 18.65 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les conditions économiques, sociales et politiques dans les pays ciblés restent favorables à la promotion de stratégies à long terme pour le renforcement de la préparation aux catastrophes et améliorer les applications informatiques au service du développement; b) les États membres et les organisations et initiatives concernées assurent une coopération et une coordination internationales en matière de technologies de l'information et des communications et de réduction des risques de catastrophe; c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour que les activités de coopération techniques aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 18.66 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions liées aux TIC et à la réduction des risques de catastrophe (2); rapports sur les activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement, y compris une évaluation détaillée des résultats obtenus (2);
 - ii) Comité des technologies de l'information et des communications :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des technologies de l'information et des communications (1); rapport sur les grandes questions liées aux TIC (1);
 - iii) Comité chargé de la réduction des risques de catastrophe :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité chargé de la réduction des risques de catastrophe (1); rapport sur les grandes questions liées à la réduction des risques de catastrophe (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupes d'experts sur la connectivité informatique aux fins de la promotion du développement économique et social sans exclusive et de l'accélération de la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique (1); réunion de groupes d'experts sur la gestion globale multirisque et l'alerte rapide, y compris au niveau local, en Asie et dans le Pacifique (1); réunion de groupes d'experts sur l'amélioration des mécanismes régionaux de coopération relatifs à la connectivité

- spatiale au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique (1); réunions de groupes d'experts sur les stratégies, les politiques et les applications informatiques en Asie et dans le Pacifique (2) (fonds extrabudgétaires);
- v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications isolées : évaluation des besoins en matière d'organisation des réseaux de mécanismes de coopération consacrés à la gestion des catastrophes et à la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique (1); les TIC au service du développement en Asie et dans le Pacifique (1);
- ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : note d'information du Centre Asie-Pacifique de formation (biannuelle) (2); brochures sur le programme de formation du Centre (2);
- iii) Manifestations spéciales : Journée internationale de prévention des catastrophes (2);
- iv) Supports techniques : études analytiques sur l'application nationale et régionale du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial sur la société de l'information, notamment en ce qui concerne les femmes (1); meilleures pratiques dans le domaine des applications informatiques spatioportées, ou autres, pour la réduction des risques de catastrophe qui contribuent à la réduction de la pauvreté (1); meilleures pratiques relatives à la viabilité des points d'accès aux TIC en vue de promouvoir un développement économique et social sans exclusive et la réduction de la pauvreté (1); annuaire des instituts nationaux de formation, y compris leur programme en matière de renforcement des capacités liées aux TIC (1); site Web de la CESAP sur les TIC, y compris les applications informatiques au service de l'économie du savoir, et sur la réduction des risques de catastrophe au service de la gestion et du partage du savoir (<http://www.unescap.org/icstd>) (mise à jour en continu) (2); manuel sur la gestion de projets informatiques (1); série d'études de cas sur les TIC au service du développement (2); normes de compétences nationales concernant le renforcement des capacités liées aux TIC (1); document technique sur l'évaluation des besoins de formation en informatique (2); document technique répertoriant les meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités liées aux TIC (1); document technique sur les systèmes de communications en cas de catastrophe ou d'urgence aux fins de l'amélioration de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques socioéconomiques (1); document technique sur la préparation multirisque et l'alerte rapide aux fins de l'amélioration de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques socioéconomiques, notamment en prenant en compte la problématique liée aux femmes (1); série de documents de travail sur les aspects socioéconomiques des catastrophes et les pratiques connexes de réduction des risques multiples (1); plateforme de collaboration en ligne : site de convergence en ligne visant à renforcer les capacités d'utiliser les TIC pour le développement (<http://www.unapcict.org/ecohub>) (mise à jour en continu) (1);
- v) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : Comité consultatif intergouvernemental chargé du Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2); Groupe chargé des cyclones tropicaux (2); Groupe de travail régional interorganisations chargé des TIC (2); Comité chargé des typhons (2); Mécanisme de coordination régionale : groupe de travail thématique chargé de l'environnement et de la gestion des catastrophes (composante gestion des catastrophes) (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier régional sur un réseau de réseaux de partage de l'information sur les catastrophes (30 participants) (1); ateliers régionaux sur la mise au point et le partage d'infrastructures et de ressources informatiques spatioportées aux fins du développement et de la réduction de la pauvreté, y compris la connectivité dans le Pacifique (40 participants) (1); forum sous-régional sur les pratiques liées à la réduction des risques multiples de catastrophes, notamment à l'aide de centres de proximité en ligne (40 participants) (1); stages de formation sur les applications spatiales au service de la gestion des catastrophes (32 participants) (1); atelier sur l'analyse comparée régionale et nationale du renforcement des capacités liées aux TIC (30 participants) (1);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement des capacités de gestion des catastrophes multirisques et d'évaluation socioéconomique des conséquences des catastrophes, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et la Banque mondiale (1); renforcement des capacités des hauts fonctionnaires en matière d'applications informatiques au service du développement, dans le cadre des cours dispensés par le Centre Asie-Pacifique de formation consacrés aux rudiments de l'informatique à l'intention des dirigeants (1); applications spatiales au service du développement et de la gestion des catastrophes (1).

Tableau 18.21

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 899,4	5 113,5	21	24
Autres objets de dépense	172,8	155,4	—	—
Total partiel	5 072,2	5 268,9	21	24
Fonds extrabudgétaires	4 124,8	4 900,0	21	13
Total	9 197,0	10 168,9	42	37

18.67 Le montant de 5 268 900 dollars, qui représente une augmentation nette de 196 700 dollars, se décompose comme suit : a) 5 113 500 dollars pour le financement de 24 postes (14 postes d'administrateur et 10 postes d'agent local), soit une augmentation de 214 100 dollars qui tient au transfert d'un poste P-3 provenant du sous-programme 4 (Environnement et développement) et de trois postes d'agent local (1 de la direction exécutive et de l'administration et 2 de l'appui au programme), partiellement contrebalancée par le transfert d'un poste P-5 au sous-programme 2 (Commerce et investissements); b) 155 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, soit une diminution nette de 17 400 dollars, qui permettront notamment de financer les services de consultants chargés d'offrir leurs compétences dans des domaines spécialisés dans lesquels le Secrétariat n'a pas d'expérience, par exemple, la connectivité informatique spatioportée mise au service du développement durable; la tenue de réunions de groupes d'experts sur la connectivité informatique en vue de promouvoir un développement socioéconomique sans exclusive et d'accélérer la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique, sur l'amélioration du

mécanisme de coopération régionale concernant la connectivité spatioportée pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, et sur la gestion globale multirisque et l'alerte rapide, y compris au niveau local, en Asie et dans le Pacifique; les voyages des membres du personnel qui tiennent des consultations avec les États membres de la CESAP sur des questions liées aux TIC et à la réduction des risques de catastrophe.

- 18.68 L'augmentation nette de 214 100 dollars prévue au titre des postes s'explique par les transferts proposés qui doivent permettre de renforcer les travaux de recherche menés et l'appui administratif apporté dans le cadre du sous-programme, compte tenu du mandat confié par la Commission dans la résolution 64/2, qui consiste à renforcer les capacités de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques, et de la décision qu'elle a prise de réaffecter les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie au sous-programme 2 (Commerce et investissements) en vue de mettre l'accent sur le transfert de technologie à un coût abordable afin d'accroître les échanges régionaux et internationaux dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
- 18.69 La diminution nette de 17 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense s'explique par la baisse du montant prévu au titre des services de consultants et des travaux contractuels d'imprimerie compte tenu de la réduction du nombre de publications et du recours accru aux publications électroniques en ligne, partiellement contrebalancée par l'augmentation des ressources nécessaires au titre des voyages du personnel en raison des activités de réduction des risques de catastrophe menées pour donner suite à la demande de la Commission pour que le Secrétariat se consacre davantage à ce domaine.
- 18.70 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 4,9 millions de dollars serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme. Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, les fonds extrabudgétaires financeront les travaux de coopération technique effectués pour donner suite à la résolution 64/2 de la Commission sur la coopération régionale qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique. Il s'agit notamment des activités suivantes : des ateliers de renforcement des capacités sur la réduction des risques multiples de catastrophe, les applications spatiales de gestion des catastrophes multirisques et la collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et la Banque mondiale en matière de gestion des catastrophes multirisques et d'évaluation socioéconomique des conséquences des catastrophes. Dans le domaine des technologies de l'information et des communications, les fonds extrabudgétaires financeront la mise en œuvre de projets informatiques au service du développement socioéconomique et donneront les moyens au Centre Asie-Pacifique de formation d'organiser des stages à l'intention de hauts fonctionnaires sur les applications informatiques pour le développement, de diffuser des analyses du renforcement des capacités en matière de TIC et d'offrir des services de conseil dans un certain nombre de domaines liés au renforcement des capacités en matière de TIC. L'estimation du montant des fonds extrabudgétaires à prévoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. L'augmentation nette de 775 200 dollars par rapport aux prévisions extrabudgétaires établies pour l'exercice 2008-2009 s'explique comme suit : a) la réaffectation des ressources prévues au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le tsunami, qui sont passées du sous-programme 4 (Environnement et développement) au présent sous-programme, et l'augmentation prévue des fonds extrabudgétaires nécessaires pour continuer de renforcer le rôle et les capacités de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, notamment au moyen de la coopération Sud-Sud; b) l'augmentation prévue au titre des coûts de personnel et des dépenses liées aux projets du Centre Asie-Pacifique de formation installé à Incheon (République de Corée), partiellement

contrebalancée par la décision qu'a prise la Commission de réaffecter les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie au sous-programme 2 (Commerce et investissements).

Sous-programme 6 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 969 400 dollars

- 18.71 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombera à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie énoncée dans le sous-programme 6 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 18.22

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération dans la région de la CESAP afin que les États membres puissent créer des sociétés moins exclusives grâce à des politiques sociales et financières et à des mesures en faveur de la protection sociale et du développement

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Facilitation effective des examens régionaux visant à évaluer les progrès, remédier aux insuffisances, définir et créer des consensus sur les domaines d'action prioritaires pour respecter les engagements pris dans le cadre des processus intergouvernementaux de l'ONU en matière de développement social, de population, de personnes âgées, de personnes handicapées, d'égalité des sexes et de santé	a) Pourcentage accru des participants qui estiment que les activités menées par la CESAP en vue de faire le point de la mise en œuvre des mandats mondiaux sont pertinentes et utiles et que les mesures concertées qui en résultent tiennent compte des préoccupations et des priorités régionales <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 68 % 2008-2009 (estimation) : 70 % 2010-2011 (objectif) : 75 %
b) Amélioration de la sensibilisation aux choix politiques, aux stratégies et aux bonnes pratiques s'agissant de politiques sociales et de mesures de protection sociale, y compris celles axées sur la réduction de la pauvreté	b) i) Augmentation du nombre d'études analytiques sur les choix politiques, les stratégies et les bonnes pratiques réalisées par la CESAP et communiquées à ses États membres <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 26 études analytiques 2008-2009 (estimation) : 28 études analytiques 2010-2011 (objectif) : 30 études analytiques ii) Augmentation de la demande dont fait l'objet l'information de la CESAP sur les politiques, les pratiques, les analyses et les

	données disponibles sur le site Web de la Division
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 480 000 documents téléchargés
	2008-2009 (estimation) : 490 000 documents téléchargés
	2010-2011 (objectif) : 500 000 documents téléchargés
c) Renforcement des capacités et augmentation de la coopération technique dans les États membres de la CESAP pour l'élaboration et la mise en œuvre ainsi que le financement de politiques sociales destinées à créer des sociétés moins exclusives, à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des sexes	c) i) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui affirment que les connaissances et les moyens d'action mis à leur disposition sont pertinents et utiles pour bâtir des sociétés sans exclusive, réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité des sexes <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 6 % 2008-2009 (estimation) : 70 % 2010-2011 (objectif) : 75 % ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération technique soucieuses de l'égalité des sexes facilitées par la Commission dans les États membres <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 initiatives 2008-2009 (estimation) : 3 initiatives 2010-2011 (objectif) : 4 initiatives

Facteurs externes

- 18.72 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes au niveau national sont prêtes à fournir l'information dont le secrétariat a besoin pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris par les Nations Unies dans le cadre de mécanismes intergouvernementaux concernant le développement social, la population, le vieillissement, les incapacités, l'égalité des sexes et la santé; b) les institutions nationales sont prêtes à s'engager dans la coopération régionale pour bâtir des sociétés moins exclusives; c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour que les activités de coopération techniques aient la portée et l'ampleur nécessaires.

Produits

- 18.73 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions liées au développement social, portant sur les politiques sociales et la population, la protection et la justice sociales, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2);

- ii) Comité du développement social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions plénières (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité du développement social (1); rapports sur des questions liées au développement social, portant sur les politiques sociales et la population, la protection et la justice sociales, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes et les aspects sociaux de la sécurité alimentaire (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : nouveaux domaines critiques liés à la suite donnée aux documents issus de l'examen en 2010 du Programme d'action de Beijing (1); réunion de groupes d'experts sur les politiques de protection sociale liées aux risques nouveaux en Asie et dans le Pacifique (1); coopération et partenariats régionaux pour la suite donnée aux documents issus de l'examen en 2010 du Programme d'action de Beijing (1); examen régional de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); examen régional de l'application du Cadre d'action du Millénaire de Biwako et de Biwako + 5 : vers une société fondée sur le plein respect des droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Asia-Pacific Population Journal* (6); rapport sur l'égalité des sexes en Asie et dans le Pacifique (1);
 - ii) Publications isolées : série d'études démographiques et sociales sur l'Asie et le Pacifique (2);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : pochette de documentation sur l'examen du Programme d'action de Beijing (1); supports d'information sur les femmes et le développement (2); supports d'information sur la protection et la justice sociales (2); fiches de renseignements démographiques (2);
 - iv) Manifestations spéciales : Journée internationale de la femme (2); manifestations en faveur des questions sociales (2);
 - v) Supports techniques : base de données sur les politiques et les bonnes pratiques de développement social (mise à jour deux fois par an) (1); page Web de la CESAP consacrée au développement social (<http://www.unescap.org/esid>) (mise à jour trois fois par an) (2); enquête régionale sur le vieillissement en prévision de la suite à donner au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); enquête régionale sur le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social (1); enquête sur les incapacités en prévision de la fin de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (1); série de documents de travail électronique sur le développement social, y compris la protection et la justice sociales et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2);
 - vi) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : réunion des parties prenantes au Cadre d'action du Millénaire de Biwako (2); mécanisme de coordination régional : groupe de travail thématique chargé de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (2); groupe de travail thématique régional sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (deux fois par an) (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- i) Stages, séminaires et ateliers : cycle de formation pour le renforcement des capacités des mécanismes nationaux chargés de la condition de la femme (20 participants) (1); cycle de renforcement des capacités dans les domaines de la protection et de la justice sociales : séminaire sur l'instauration de conditions propices à la protection sociale (30 participants) (1); cycle de renforcement des capacités dans les domaines de la protection et de la justice sociales : facteurs sociaux déterminants pour la santé, y compris le renforcement des capacités de financement de la santé (30 participants) (1); cycle de formation sur la population et la pauvreté: séminaire consacré aux migrations internationales et au développement (20 participants) (1); cycle de formation sur la population et la pauvreté: atelier consacré à la population, à la pauvreté et au développement (10 participants) (1);
- ii) Projets opérationnels : progrès accomplis et difficultés rencontrées dans la suite donnée au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (1); conceptions de la justice sociale (1); renforcement des capacités dans le secteur de la santé, y compris dans les systèmes de santé (1); renforcement des capacités de lutte contre la violence faite aux femmes (1); projets de renforcement des capacités sur la suite à donner au Cadre du Millénaire de Biwako (1); les femmes et les nouveaux obstacles au développement (1); promotion des bonnes pratiques en matière de développement social par l'intermédiaire de réseaux régionaux (1); réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing : résultats obtenus sur le plan régional et à l'échelle mondiale (1); démécologie et interdépendance entre population, pauvreté et développement (1); promotion de la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes (1); incidences sociales des risques et obstacles nouveaux (1); contribution d'une approche privilégiant les droits de l'homme à la réduction de la pauvreté (1); outils de suivi et d'évaluation des stratégies de protection sociale (1).

Tableau 18.23

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 499,6	6 756,4	31	33
Autres objets de dépense	245,1	213,0	—	—
Total partiel	6 744,7	6 969,4	31	33
Fonds extrabudgétaires	2 275,2	2 500,0	7	2
Total	9 019,9	9 469,4	38	35

18.74 Le montant de 6 969 400 dollars, qui représente une augmentation nette de 224 700 dollars, se décompose comme suit : a) 6 756 400 dollars pour le financement de 33 postes (19 postes d'administrateur et 14 postes d'agent local), soit une augmentation de 256 800 dollars qui tient au transfert d'un poste P-3 de la direction exécutive et de l'administration, et d'un poste P-2 et d'un poste d'agent local provenant du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement

sans exclusive), partiellement contrebalancée par le transfert d'un poste P-4 à la direction exécutive et à l'administration; b) 213 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, soit une diminution de 32 100 dollars, qui permettront notamment de financer les services de consultants chargés d'offrir leurs compétences dans des domaines spécialisés dans lesquels le secrétariat n'a pas d'expérience; la tenue de réunions de groupes d'experts sur la suite donnée aux documents issus de l'examen en 2010 du Programme d'action de Beijing, sur l'examen régional de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, sur l'application du Cadre d'action du Millénaire de Biwako et de Biwako + 5 et sur les politiques de protection sociale liées aux risques nouveaux en Asie et dans le Pacifique; les voyages des membres du personnel qui tiennent des consultations avec des hauts fonctionnaires et d'autres parties prenantes; les travaux contractuels d'imprimerie pour l'impression de plusieurs publications et autres ouvrages.

- 18.75 Le transfert de postes proposé doit permettre de promouvoir l'intégration de l'égalité des sexes dans les activités de la Commission et de faire qu'une démarche plus systématique et plus multisectorielle soit privilégiée pour s'occuper des questions de pauvreté, comme l'a demandé la Commission dans sa résolution 64/1. La diminution de 32 100 dollars prévue à la rubrique Autres objets de dépense tient, notamment, à la baisse du montant prévu au titre des services de consultants due au recours accru aux compétences internes, et à la réduction du nombre de travaux contractuels d'imprimerie compte tenu de la baisse du nombre de publications et du recours accru aux publications électroniques en ligne.
- 18.76 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 2,5 millions de dollars servirait à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme et permettront au secrétariat de faire mieux connaître ses services dans la région à l'aide de publications, d'ateliers régionaux et de stages visant à renforcer les capacités nationales et à favoriser la coopération régionale dans les domaines prioritaires définis par les organes délibérants. L'action sera axée sur la promotion de la protection et de la justice sociales et la mise en œuvre de la résolution 64/8 de la Commission sur l'application régionale du Cadre d'action du Millénaire de Biwako et de Biwako + 5 : vers une société fondée sur le plein respect des droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique. Les fonds extrabudgétaires permettront également de renforcer les capacités de lutte contre la violence faite aux femmes et d'institutionnalisation des questions touchant les femmes. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. L'augmentation de 224 800 dollars par rapport aux prévisions budgétaires établies pour l'exercice 2008-2009 tient à la réaffectation des fonds extrabudgétaires réservés à la promotion de la réduction de la pauvreté, qui sont passés du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) au présent sous-programme, notamment en vue de mener des activités liées à la promotion de la protection et de la justice sociales, et à l'augmentation des crédits prévus au titre de l'intégration de l'égalité des sexes dans les travaux de la Commission.

Sous-programme 7 Statistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 795 000 dollars

- 18.77 La responsabilité de ce sous-programme revient à la Division de statistique, qui bénéficie de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le sous-programme sera réalisé conformément à la stratégie exposée en détail au titre du sous-programme 7 du programme 15 du cadre stratégique de l'exercice 2010-2011.

Tableau 18.24

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'utilisation des statistiques dans la prise de décisions à visées concrètes et favoriser la production et la diffusion des données démographiques, sociales et environnementales clefs dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension des tendances économiques clefs de la région de la CESAP et renforcement des capacités d'évaluation, notamment du point de vue des objectifs du Millénaire pour le développement, des statisticiens des administrations nationales, des décideurs et de l'opinion publique	a) Pourcentage de statisticiens et de décisionnaires nationaux qui disent avoir trouvé utiles les analyses de la CESAP pour le suivi des tendances socioéconomiques clefs et le choix des politiques dans ce domaine <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 60 % 2010-2011 (objectif) : 60 %
b) Amélioration de l'accès des responsables politiques et de quiconque est intéressé à des indicateurs démographiques, socioéconomiques et environnementaux comparables dans la région de la CESAP	b) Augmentation du nombre de données statistiques offertes en ligne par la CESAP <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 980 par mois (moyenne mensuelle des tableaux d'indicateurs demandés à la base de données en ligne) 2008-2009 (estimation) : 1 000 par mois (moyenne mensuelle des tableaux d'indicateurs demandée à la base de données en ligne) 2010-2011 (objectif) : 1 020 par mois (moyenne mensuelle des tableaux d'indicateurs demandés à la base de données en ligne)
c) Renforcement de la capacité de production de données comparables et ventilées par sexe dans les pays de la CESAP, conformément aux normes convenues sur le plan internationale et aux règles de l'art	c) Pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui disent avoir appliqué les connaissances qu'ils ont acquises pour améliorer la présentation de données comparables et ventilées par sexe. <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 60 % 2010-2011 (objectif) : 60 %
d) Renforcement des capacités des services nationaux de statistique de la région en matière de diffusion de leurs analyses statistiques conformément aux normes convenues sur le plan international et aux règles de l'art	d) Augmentation du pourcentage de stagiaires de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui disent avoir mesuré l'amélioration de la qualité des données et des services fournis par les filières nationales

Mesure des résultats

2006-2007 : 55 %

2008-2009 (estimation) : 60 %

2010-2011 (objectif) : 65 %

Facteurs externes

- 18.78 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions nationales et les autorités locales sont disposées à collaborer aux activités et à fournir les informations nécessaires; b) les États membres donnent la priorité à la collecte de données aux fins du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; c) les ressources extrabudgétaires mobilisées sont suffisantes pour financer l'extension et l'approfondissement de la coopération technique.

Produits

- 18.79 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions de statistique (2); rapports sur des questions liées à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
 - ii) Comité des statistiques :
 - a. Service de fond des réunions : séances plénières (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité des statistiques (1); rapport sur des questions de développement du Comité des statistiques (1); rapport sur des questions liées à l'élaboration, à l'analyse et à l'exploitation des statistiques officielles (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du Groupe d'experts de l'analyse des données aux fins de la réduction de la pauvreté et de la mise en application des autres politiques inspirées des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'égalité des sexes (1); réunion des groupes d'experts des techniques de diffusion dans la région des statistiques officielles nationales (1); réunion du Groupe d'experts chargé de formuler des recommandations et des directives nouvelles à l'intention de la région de l'Asie et du Pacifique en matière de statistiques économiques, sociales et environnementales (1);
 - iv) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publication en série : *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (1);
 - ii) Publications isolées : Millennium Development Goals: report for Asia and the Pacific (1); rapport sur le développement social, économique et environnemental dans une sous-région de l'Asie et du Pacifique (1);
 - iii) Brochures, fiches, tableaux, dossiers d'information : *Statistical Newsletter* (trimestriel) (2);
 - iv) Supports techniques : informations statistiques à la demande sur la région, y compris sur les pays en développement les moins avancés et sans littoral (2); site Web de la

CESAP consacré aux statistiques (<http://www.unescap.org/stat>) (mise à jour hebdomadaire) (2); bases de données régionales sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs de sexe et de pauvreté (2); produits statistiques à l'appui des publications vedettes de la CESAP (semestriels) (2); analyse des indicateurs de développement qui reflètent les particularités nationales des pays présentant des besoins particuliers, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (2); dispositif de mise en commun des connaissances sur le Web lié à des projets, des séminaires et des ateliers régionaux de coopération technique, organisés par la Division de statistique de la CESAP (1); dispositifs de mise en commun des connaissances sur le Web lié à des cours, séminaires et ateliers organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2); site Web des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique (<http://www.mdgasiapacific.org/>) (mise à jour mensuelle) (2);

- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) : cours, séminaires et ateliers de formation : téléformation fondée sur la technologie de l'Agence de coopération internationale du Japon consacrée à des questions de statistiques propres à certains pays (400 participants) (1); atelier régional et sous-régional sur le renforcement des institutions nationales de statistique, l'accent étant mis sur le plan-cadre statistique (35 participants) (1); séminaire régional et sous-régional de gestion destiné aux cadres supérieurs moyens (150 participants) (1); séminaire et atelier régionaux et sous-régionaux sur la mise en diffusion générale des statistiques et la communication des données à des publics différents (50 participants) (1); séminaire et atelier régional et sous-régional sur la production et l'application de normes statistiques internationales aux fins des enquêtes sur les ménages et des recensements de la population et du logement (35 participants) (1); atelier régional et sous-régional à l'intention des bureaux de statistiques, consacré aux données nécessaires à la préparation aux catastrophes et à l'évaluation de leurs effets (35 participants) (1); atelier régional et sous-régional sur les statistiques économiques et environnementales, y compris la comptabilité nationale (50 participants) (1); atelier régional et sous-régional sur les statistiques sociales – appartenance et protection sociale comprises –, l'accent étant mis sur les objectifs du Millénaire pour le développement (70 participants) (1); cours, séminaire et atelier régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales, y compris les statistiques sur la pauvreté, le sexe, la santé, les handicaps et les migrations (200 participants) (1); programme de formation fondé sur la recherche (30 participants) (1); cours, atelier et séminaire de formation régionaux et sous-régionaux sur les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale (150 participants) (1); cours, séminaire et atelier sous-régionaux et nationaux sur divers aspects des statistiques officielles, y compris les statistiques environnementales et énergétiques (120 participants) (1); cours, séminaire et atelier sous-régionaux et nationaux sur les questions propres à certains pays dans le domaine des statistiques officielles (100 participants) (1); cours, atelier et séminaire régionaux et sous-régionaux dispensés à Tokyo, sur le rassemblement, la synthèse, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles à large base (250 participants) (1).

Tableau 18.25

Ressources nécessaires : sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 845,3	4 609,8	21	24
Autres objets de dépense	162,5	185,2	–	–
Total partiel	4 007,8	4 795,0	21	24
Fonds extrabudgétaires	5 450,0	5 700,0	10	11
Total	9 457,8	10 495,0	31	35

- 18.80 Le montant de 4 795 000 dollars, qui marque une augmentation nette de 787 200 dollars, se décompose comme suit : a) 4 609 800 dollars destinés au financement de 24 postes (12 administrateurs et 12 agents locaux), soit une augmentation de 764 500 dollars qui s'explique par le redéploiement interne d'un poste P-5 de la direction exécutive, d'un poste P-4 du sous-programme 1 (Politique macroéconomique) et d'un poste agent local de l'appui au programme; b) 185 200 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, en augmentation nette de 22 700 dollars, destinés entre autres choses à financer les consultants statisticiens dont les compétences sont nécessaires, notamment dans le domaine des innovation méthodologiques intéressant les objectifs du Millénaire pour le développement; réunions de groupes d'experts sur les solutions techniques permettant de diffuser les statistiques officielles nationales dans la région, sur l'analyse des données aux fins de la réduction de la pauvreté et des autres politiques liées aux objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'égalité des sexes, et sur la formulation de recommandations et de directives nouvelles en matière de statistiques économiques, sociales et environnementales à l'intention de la région de l'Asie et du Pacifique; voyages des membres du personnel qui se rendent aux réunions consultatives des groupes interinstitutions et des groupes d'experts consacrés aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement; travaux contractuels d'imprimerie, dont l'*Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique*, publication vedette du sous-programme.
- 18.81 Le redéploiement envisagé vise à renforcer la capacité d'analyse du secrétariat, en ce qui concerne surtout les rapports sur la situation des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral quant à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.
- 18.82 L'augmentation nette de 22 700 dollars à la rubrique Autres objets de dépense résulte d'un recours accru aux services de consultants, lié à la rédaction d'une publication vedette et de la réunion d'un groupe d'experts supplémentaire, hausses qui sont en partie compensées par la baisse du coût des travaux contractuels d'imprimerie en raison de la décision de limiter l'édition de l'*Annuaire statistique* à une livraison par exercice biennal.
- 18.83 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 5,7 millions de dollars serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base menées dans le cadre du sous-programme, en réponse à la résolution 62/10 de la Commission, relative au renforcement des capacités statistiques des pays d'Asie et du Pacifique. Ces fonds permettront au secrétariat – et à l'Institut de statistique

pour l'Asie et le Pacifique – de renforcer les capacités nationales de rassemblement, de synthèse, de traitement, d'analyse, de diffusion et d'exploitation des statistiques officielles; de suivre les progrès réalisés sur la voie des objectifs du développement, notamment ceux qui ont été convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement; d'élaborer et faire appliquer des normes statistiques internationales dans la région; et de mettre en commun les informations et les exemples de réussite entre services de statistique. L'estimation du montant des fonds extrabudgétaires à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget. L'augmentation de 250 000 dollars par rapport au montant estimatif des fonds extrabudgétaires de l'exercice biennal 2008-2009 s'explique essentiellement par l'accroissement des dépenses de personnel (à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui a son siège à Chiba, au Japon) et par l'augmentation probable du soutien que recevra la CESAP pour rendre compte des progrès des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral sur la voie des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Sous-programme 8

Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 686 800 dollars

- 18.84 La responsabilité de ce sous-programme incombe aux bureaux sous-régionaux du Pacifique, de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Nord et du Centre et de l'Asie du Sud-Ouest de la CESAP, qui agissent en coopération avec les divisions compétentes du siège de la celle-ci. La coordination de l'ensemble revient au Bureau du Secrétaire exécutif. Le sous-programme sera réalisé selon la stratégie exposée en détail sous la rubrique du sous-programme 8 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Composante 1 : activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 501 900 dollars

Tableau 18.26

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un développement durable sans exclusive et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités des États du Pacifique membres de la CESAP

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et de réaliser des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux qui prennent en compte la problématique

Indicateurs de succès

a) Augmentation du pourcentage de participants jugeant les activités de la CESAP utiles à la formulation et à la réalisation des politiques et des programmes, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes,

hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent dans le Pacifique	tendant à régler les questions prioritaires qui se posent dans le Pacifique
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : sans objet
	2008-2009 (estimation) : 70 %
	2010-2011 (objectif) : 75 %
b) Renforcement des partenariats et de la mise en commun des connaissances entre États membres, sociétés civiles et autres partenaires de développement, en vue de régler les questions prioritaires qui se posent dans le Pacifique et de soutenir la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant participer les États membres, les sociétés civiles et les autres partenaires de développement
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 1 initiative
	2008-2009 (estimation) : 3 initiatives
	2010-2011 (objectif) : 5 initiatives
	ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires du Pacifique prenant part à la mise en commun des connaissances grâce aux dispositifs gérés par la CESAP
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : sans objet
	2008-2009 (estimation) : 1 institution partenaire
	2010-2011 (objectif) : 2 institutions partenaires

Facteurs externes

- 18.85 Le sous-programme pourra aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principaux partenaires sont disposés à donner des informations nécessaires et à collaborer à des réalisations communes; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient l'extension et la profondeur nécessaires; c) les États membres de la sous-région mettent à disposition les équipements et les installations informatiques nécessaires à la mise en commun des connaissances au niveau sous-régional.

Produits

- 18.86 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et sociale qui se posent dans les pays en développement insulaires du Pacifique (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : examen régional de la vulnérabilité des États en développement insulaires selon la Stratégie de Maurice, avec la collaboration du Bureau

du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires et du Département des affaires économiques et sociales (1); examen des politiques possibles face aux questions de développement qui se présentent dans le Pacifique (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publication en série : *Pacific Perspectives* (1);
 - ii) Supports techniques : site Web du Centre opérationnel du Pacifique de la Commission (<http://www.unescap.org/EPOC/>) (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) : projets de terrain : constitution de partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays en développement insulaires du Pacifique, avec la collaboration du bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays insulaires en développement et du Département des affaires économiques et sociales (1); centre informatique de données des îles du Pacifique sur la réalisation des programmes et des politiques de développement économique et social (1);

Tableau 18.27

Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 173,4	32 142,7	21	9
Autres objets de dépense	1 091,8	359,2	—	—
Total partiel	4 265,2	2 501,9	21	9
Fonds extrabudgétaires	200,0	200,0	1	—
Total	4 465,2	2 701,9	22	9

- 18.87 Le montant de 2 501 900 dollars, qui marque une diminution nette de 1 763 300 dollars, se décompose comme suit : a) 2 142 700 dollars pour neuf postes (6 administrateurs et 3 agents locaux), soit une diminution nette de 1 030 700 dollars imputable au déploiement externe de 12 postes (2 D-1, 3 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 agent local, 1 fonctionnaire national) en direction des bureaux sous-régionaux de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Nord et du centre, et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, compensée en partie par l'absence d'effet des deux postes d'administrateur créés à compter du 1^{er} janvier 2009 dans le contexte de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités de développement; b) 359 200 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, soit une diminution de 732 600 dollars, destinés entre autres choses aux services de consultants, aux réunions de groupes d'experts, aux voyages, aux services contractuels et à divers autres frais de fonctionnement.
- 18.88 Le redéploiement des postes et les crédits demandés au titre des Autres objets de dépense permettront d'harmoniser la structure du sous-programme 8 grâce à l'introduction de cinq composantes correspondant aux cinq bureaux sous-régionaux, comme le prévoit le programme 15 du cadre stratégique pour 2010-2011.

- 18.89 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 200 000 dollars, c'est-à-dire au même niveau qu'actuellement, ce qui permettront de consolider les partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le Pacifique, et de renforcer la capacité d'évaluation des progrès réalisés face à la vulnérabilité des petits États insulaires en développement selon la Stratégie de Maurice. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

Composante 2 : activités sous-régionales de développement dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 516 800 dollars

Tableau 18.28

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un développement durable sans exclusive et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités des États d'Asie de l'Est et du Nord-Est membres de la CESAP

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et de réaliser des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est	a) Augmentation du pourcentage de participants jugeant les activités de la CESAP utiles à la formulation et à la réalisation des politiques et des programmes, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : sans objet 2010-2011 (objectif) : 70 %
b) Renforcement des partenariats et de la mise en commun des connaissances entre États membres, sociétés civiles et autres partenaires du développement, en vue de régler les questions prioritaires qui se posent dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est et de soutenir la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant participer les États membres, les sociétés civiles et les autres partenaires de développement de l'Asie de l'Est et du Nord-Est <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 initiatives 2008-2009 (estimation) : 3 initiatives 2010-2011 (objectif) : 4 initiatives

ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est prenant part à la mise en commun de l'information grâce aux dispositifs gérés par la CESAP

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 2 institutions partenaires

Facteurs externes

18.90 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principaux partenaires sont disposés à donner les informations nécessaires et à collaborer à des réalisations communes; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient l'extension et la profondeur nécessaires; c) les États membres de la sous-région mettent à disposition les équipements et les installations informatiques nécessaires à la mise en commun des connaissances au niveau sous-régional.

Produits

18.91 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011, seront les suivants :

- a) Services d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Réunion intergouvernementale spéciale de l'Asie de l'Est et du Nord-Est :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités des politiques et des programmes de développement économique et social de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1); rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se posent dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : programmes sous-régionaux de l'Asie du Nord-Est pour la coopération dans le domaine de l'environnement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) : supports techniques : site Web sur la mise en commun des connaissances en matière de techniques et de politiques de développement économique et social à prendre pour exemples dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets de terrain : constitution de partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1); renforcement des capacités des administrations publiques des pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans des secteurs clefs du développement : statistique, environnement, énergie et grands équipements (1).

Tableau 18.29

Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	–	1 269,3	–	4
Autres objets de dépense	–	247,5	–	–
Total partiel	–	1 516,8	–	4
Fonds extrabudgétaires	–	350,0	–	–
Total	–	1 866,8	–	4

18.92 Le montant de 1 516 800 dollars se décompose comme suit : a) 1 269 300 dollars destinés au financement de quatre postes d'administrateur redéployés du Bureau sous-régional du Pacifique; b) 247 500 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à couvrir notamment les services de consultants, les réunions de groupes d'experts, les voyages, les services contractuels et autres frais de fonctionnement. Ce montant tient compte également de l'absence d'effet des trois postes d'administrateur créés à compter du 1^{er} janvier 2009 dans le contexte de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités de développement.

18.93 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 350 000 dollars, permettront de consolider les partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans l'Asie de l'Est et du Nord-Est, et de renforcer les capacités dans des secteurs clefs du développement : statistique, environnement, énergie et grands équipements. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

Composante 3 : activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et du Centre

Ressources nécessaires avant actualisation des coûts : 991 400 dollars

Tableau 18.30

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un développement durable sans exclusive et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités des États membres de la CESAP de l'Asie du Nord et du Centre

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et de

Indicateurs de succès

a) Augmentation du pourcentage de participants jugeant les activités de la CESAP utiles à la

réaliser des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent en Asie du Nord et du Centre

formulation et à la réalisation des politiques et des programmes, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent en Asie du Nord et du Centre

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 70 %

b) Renforcement des partenariats et de la mise en commun des connaissances entre États membres, sociétés civiles et autres partenaires du développement, en vue de régler les questions prioritaires qui se posent dans l'Asie du Nord et du Centre et de soutenir la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement

b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant participer les États membres, les sociétés civiles et les autres partenaires clefs de l'Asie du Nord et du Centre

Mesure des résultats

2006-2007 : 1 initiative

2008-2009 (estimation) : 2 initiatives

2010-2011 (objectif) : 3 initiatives

ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires d'Asie du Nord et du Centre qui prennent part à la mise en commun des connaissances grâce aux dispositifs gérés par la CESAP

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 2 institutions partenaires

Facteurs externes

18.94 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les principaux partenaires sont disposés à donner des informations et à collaborer à des réalisations communes;
- b) Des fonds extrabudgétaires suffisants sont mobilisés pour que les activités de coopération technique aient l'extension et la profondeur nécessaires;
- c) Les États membres de la sous-région mettent à disposition les équipements et les installations informatiques nécessaires à la mise en commun de l'information au niveau sous-régional.

Produits

18.95 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organismes internationaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Réunions intergouvernementales de l'Asie du Nord et du Centre;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (4);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités des politiques et des programmes de développement économique et social de l'Asie du Nord et du Centre (1);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale, avec la collaboration de la Commission économique pour l'Europe (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) : supports techniques : page Web sur la mise en commun des connaissances concernant les politiques et les pratiques de développement économique et social à prendre pour exemples en Asie du Nord et du Centre (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets de terrain : coréalisation par la CESAP et la Commission économique pour l'Europe de la stratégie de coopération visant à promouvoir l'utilisation rationnelle et efficace de l'eau et des ressources hydriques (1); réalisation du Programme d'action d'Almaty, dans le contexte du Cadre global de coopération dans le domaine des transports en transit entre les pays sans littoral et de transit (1).

Tableau 18.31

Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	–	743,9	–	3
Autres objets de dépense	–	247,5	–	–
Total partiel	–	991,4	–	3
Fonds extrabudgétaires	–	400,0	–	–
Total	–	1 391,4	–	3

- 18.96 Le montant de 991 400 dollars se décompose comme suit : a) 743 900 dollars destinés à financer trois postes (2 administrateurs et 1 fonctionnaire national) redéployés du Bureau régional du Pacifique; b) 247 500 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, destinés notamment à financer les réunions de groupes d'experts préalables à la rédaction d'un document d'information générale sur les questions de développement économique et social qui se présentent en Asie du Nord et du Centre, les voyages, les services contractuels d'entretien du matériel informatique du Bureau et les autres frais généraux de fonctionnement. Ce montant tient compte de l'absence d'effet de la création au 1^{er} janvier 2009 d'un poste d'administrateur et d'un poste de fonctionnaire national dans le contexte de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités de développement.
- 18.97 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 400 000 dollars permettront de renforcer les partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans l'Asie du Nord et du Centre et de soutenir la réalisation du Programme d'action d'Almaty et du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant

des fonds effectivement perçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

Composante 4 : activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 667 100 dollars

Tableau 18.32

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un développement durable sans exclusive et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités des États de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest membres de la CESAP

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de formuler et d'appliquer des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se présentent dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

a) Augmentation du pourcentage de participants jugeant les activités de la CESAP utiles à la formulation et à la réalisation des programmes et des politiques, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se présentent dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 70 %

b) Renforcement des partenariats et de la mise en commun des connaissances entre États membres, sociétés civiles et autres partenaires de développement, en vue de régler les questions prioritaires qui se posent en Asie du Sud et du Sud-Ouest du point de vue de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement

b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant participer les États membres, les sociétés civiles et les autres partenaires de développement de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

Mesure des résultats

2006-2007 : 1 initiative

2008-2009 (estimation) : 2 initiatives

2010-2011 (objectif) : 3 initiatives

ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest qui prennent part à la mise en commun des connaissances grâce aux dispositifs gérés par la CESAP

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 2 institutions
partenaires**Facteurs externes**

- 18.98 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principaux partenaires sont disposés à donner des informations et à collaborer à la réalisation de programmes communs; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient l'extension et la profondeur nécessaires; c) les États membres de la sous-région mettent à disposition les équipements et les installations informatiques nécessaires à la mise en commun des connaissances au niveau sous-régional.

Produits

- 18.99 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : réunion intergouvernementale spéciale de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (4);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur les priorités des politiques et des programmes de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1); rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se présentent en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) : supports techniques : page Web sur la mise en commun des connaissances en matière de politiques et de pratiques de développement économique et social à prendre pour exemples dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);
 - c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets de terrain : constitution de partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (1).

Tableau 18.33

Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	–	1 419,6	–	5
Autres objets de dépense	–	247,5	–	–
Total partiel	–	1 667,1	–	5
Fonds extrabudgétaires	–	300,0	–	–
Total	–	1 967,1	–	5

- 18.100 Le montant de 1 667 100 dollars se décompose comme suit : a) 1 419 600 dollars destinés au financement de cinq postes (4 administrateurs et 1 agent local) redéployés du Bureau sous-régional du Pacifique; b) 247 500 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, destinés à financer notamment les réunions des groupes d'experts, les voyages et autres frais généraux de fonctionnement. Ce montant tient compte également de l'absence d'effet tardif de la création au 1^{er} janvier 2009 de trois postes d'administrateur et d'un poste d'agent local dans le contexte de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités de développement.
- 18.101 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 300 000 dollars permettront de renforcer les partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, l'accent étant particulièrement mis sur le suivi de cette réalisation, la lutte contre la pauvreté et la transversalisation de la problématique hommes-femmes. L'estimation du montant des fonds extrabudgétaires à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces fonds au moment de l'élaboration du budget.

Composante 5 : activités sous-régionales de développement dans l'Asie du Sud-Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 600 dollars

Tableau 18.34

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un développement durable sans exclusive et la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur les priorités des États de l'Asie du Sud-Est membres de la CESAP

Réalizations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP de formuler et de réaliser des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à résoudre les questions prioritaires qui se posent en Asie du Sud-Est

a) Augmentation du pourcentage de participants jugeant les activités de la CESAP utiles à la formulation et à la réalisation des programmes et des politiques, y compris ceux qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, tendant à régler les questions prioritaires qui se posent en Asie du Sud-Est

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : sans objet
2010-2011 (objectif) : 70 %

b) Renforcement des partenariats et de la mise en commun des connaissances entre États membres, sociétés civiles et autres partenaires de développement, en vue de régler les questions prioritaires qui se posent en Asie du Sud-Est du

b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP faisant participer les États membres, les sociétés civiles et les autres partenaires clefs de l'Asie du Sud-Est

point de vue de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : deux initiatives 2008-2009 (estimation) : 3 initiatives 2010-2011 (objectif) : 4 initiatives ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires d'Asie du Sud-Est qui prennent part à la mise en commun des connaissances grâce aux dispositifs gérés par la CESAP <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : sans objet 2010-2011 (objectif) : 2 institutions partenaires
---	---

Facteurs externes

- 18.102 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les partenaires principaux sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; b) des ressources extrabudgétaires suffisantes sont mobilisées pour que les activités de coopération technique aient l'extension et la profondeur nécessaires; c) les États membres de la sous-région mettent à disposition les équipements et les installations informatiques nécessaires à la mise en commun des connaissances au niveau sous-régional.

Produits

- 18.103 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Supports techniques : site Web sur la mise en commun des connaissances en matière de politiques et de pratiques de développement économique et social à prendre pour exemples en Asie du Sud-Est (2);
 - ii) Contribution à des produits réalisés en commun : rapports sur les défis économiques et sociaux dans les pays de l'ASEAN (2);
 - b) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets de terrain : constitution de partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays de l'Asie du Sud-Est (1); pratiques recommandées pour les systèmes polyvalents d'alerte avancée (1); mécanismes de coopération Sud-Sud en matière de réduction des risques de catastrophe (1).

Tableau 18.35

Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	–	9,6	–	–
Total partiel	–	9,6	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	150,0	–	1
Total	–	159,6	–	1

- 18.104 Le montant de 9 600 dollars financera les autres objets de dépense liés aux voyages des membres du personnel qui doivent consulter l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur des questions techniques et aux services contractuels nécessaires à la production du rapport sur les défis économiques et sociaux dans les pays de l'ASEAN.
- 18.105 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 150 000 dollars permettront de renforcer les partenariats à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris le suivi de cette réalisation, et de promouvoir la mise en commun des pratiques recommandées pour les services polyvalents d'alerte avancée et la coopération Sud-Sud dans la réduction des risques de catastrophe. L'estimation du montant à recevoir en 2010-2011 a été calculée d'après le montant des fonds effectivement reçus pour financer des projets nouveaux ou dont l'exécution se poursuit et les projections établies pour ces projets au moment de l'élaboration du budget.

D. Appui au programme**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 38 421 300 dollars**

- 18.106 L'appui au programme relève de la responsabilité de : a) la Division de la gestion du programme, pour tout ce qui a trait à la planification et à la budgétisation, à la gestion financière des ressources de la CESAP, au suivi et à l'évaluation du programme, à la gestion de la coopération technique et à l'administration des fonds d'affectation spéciale, à la coordination interorganisations, aux partenariats et au service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission; b) la Division des services administratifs, pour les fonctions relatives à la gestion financière, aux ressources humaines, à la gestion de l'informatique et des télécommunications, à l'organisation de conférences, aux services d'appui généraux, et aux services linguistiques et d'édition; c) la Bibliothèque. La répartition des tâches est la suivante :
- a) La Division de la gestion du programme continuera de s'attacher avant tout à améliorer l'appui qu'elle fournit, afin de renforcer la planification stratégique et la conception des programmes; à promouvoir une utilisation efficace des ressources financières de la CESAP; à renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation; à mieux planifier les programmes de coopération technique et mieux administrer les fonds d'affectation spéciale; à nouer des partenariats efficaces avec les partenaires de développement; à promouvoir au niveau

régional une action cohérente de l'ensemble des organismes des Nations Unies; et à soutenir efficacement les sessions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, notamment en assurant le service des réunions;

- b) La Division des services administratifs continuera de s'attacher avant tout à améliorer l'appui qu'elle fournit, afin d'atteindre les objectifs visés, compte tenu des indicateurs de ressources humaines, et afin d'appliquer à la gestion des ressources humaines les mesures de réforme présentées par le Secrétaire général, en vue de créer une force de travail plus mobile, plus polyvalente et plus adaptable par une planification judicieuse des effectifs, une gestion avisée des ressources allouées au perfectionnement du personnel et une administration efficace de la rémunération et des prestations connexes; à gérer plus efficacement les ressources informatiques et à renforcer l'infrastructure en vue de la mise en place du progiciel de gestion intégré, du logiciel intégré de gestion des contenus et du système de gestion de la relation client; à assurer une gestion plus rigoureuse des ressources financières en mettant en place des procédures d'approbation détaillées pour tous les comptes, en veillant au respect des procédures de paiement, dont les rémunérations, et en préparant le terrain pour l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public; à veiller au bon entretien des bâtiments et à la fourniture de prestations de voyages, d'achats et de services centraux d'appui; à utiliser plus efficacement les salles de conférence; et à continuer de fournir des services d'édition, de traduction et d'interprétation dans les quatre langues de travail de la CESAP;
- c) La Bibliothèque fournit des services d'information à l'ensemble du secrétariat et aux délégations, de même qu'à des usagers extérieurs : elle met à leur disposition les ouvrages, journaux et documents traitant des travaux des divisions techniques, la documentation établie à l'intention des organes délibérants, ainsi que les rapports et documents relatifs aux réunions de ces organes, et leur permet d'accéder en ligne aux documents et publications.

Produits

18.107 Les produits attendus de la Division de la gestion du programme sont les suivants :

- a) *Planification, budgétisation et évaluation du programme.* La Division donne des instructions, notamment en matière d'interprétation des règlements, des règles et des directives relatifs à la planification, à la budgétisation, au suivi et à l'évaluation du programme, aux divisions techniques, aux bureaux sous-régionaux et aux institutions régionales de la CESAP; assure la coordination et la gestion d'ensemble pour l'élaboration des cadres stratégiques, des budgets de programme et des programmes de travail de la CESAP; gère globalement et supervise l'utilisation des ressources financières de la CESAP, et notamment établit les rapports sur l'exécution du budget; exerce une autorité centrale pour la certification des dépenses conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies; alloue des fonds, crédits ou subventions, et gère les comptes spéciaux; suit l'exécution du programme de travail, notamment en fournissant des conseils et une assistance technique pour l'utilisation du Système intégré de suivi et pour l'établissement de rapports sur l'exécution des programmes; gère et conduit des évaluations stratégiques et fournit une aide en matière d'assurance qualité pour des évaluations, y compris en aidant à formuler des réponses de la direction aux conclusions issues des évaluations; assure des cours de formation à des outils et des méthodes liés à la gestion axée sur les résultats; favorise la coordination entre les bureaux chargés de la planification des programmes au sein des différentes commissions régionales et avec d'autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, en vue d'effectuer des programmations conjointes et de

coordonner et d'harmoniser les travaux; assure le service du Comité plénier de la Commission pour des questions relatives à la gestion, y compris la planification, le suivi et l'évaluation du programme; assure le service des réunions du Groupe de travail des projets de résolution de la Commission; assure le service des sessions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, ainsi que de ses groupes de travail subsidiaires; assure le service des activités d'audit, d'évaluation et d'inspection menées par le Bureau des services de contrôle interne sur des questions relevant de la responsabilité de la Division;

- b) *Gestion des programmes et fonds de coopération technique.* La Division soutient les divisions techniques, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales de la CESAP pour l'élaboration et la mise en œuvre de tous leurs programmes de coopération technique, en leur fournissant des lignes d'action et des conseils pour la gestion des programmes; gère la mise en œuvre des mémorandums d'accord conclus avec les partenaires de développement; gère les mécanismes d'évaluation et d'approbation des programmes et projets; crée et gère les fonds d'affectation spéciale relatifs à la coopération technique – y compris par l'établissement de leurs rapports; donne des conseils sur les procédures à suivre pour les accords de coopération technique et les accords portant création de fonds d'affectation spéciale; analyse l'aide au développement, suit l'évolution du comportement des donateurs et organise des consultations avec les donateurs et partenaires; assure une coordination interorganisations avec d'autres partenaires du système des Nations Unies, notamment en fournissant des services de secrétariat pour le Mécanisme de coordination régionale et la Réunion des chefs de secrétariat; contribue, en tant qu'organisme non résident, aux plans-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à d'autres démarches connexes, afin d'établir des liens entre l'action de la CESAP et celle des équipes de pays des Nations Unies; assure le service des sessions annuelles de la Commission pour tout ce qui a trait à la coopération technique, y compris les annonces de contributions; élabore et applique des stratégies de mobilisation de ressources pour la coopération technique; et gère le programme ordinaire de coopération technique et le Compte de l'ONU pour le développement.

18.108 Les produits attendus de la Division des services administratifs sont les suivants :

- a) *Administration générale.* La Division gère et coordonne toutes les activités administratives; élabore les politiques relatives à l'utilisation des ressources humaines, financières et techniques, et à l'utilisation de l'infrastructure; fixe les orientations en matière de gestion et d'administration; mène les négociations visant à nouer de bonnes relations avec le pays hôte, et s'emploie à les maintenir; élabore des consignes opérationnelles et participe à l'organisation de réunions, de conférences ou de visites de dignitaires;
- b) *Gestion des ressources humaines.* La Division fournit des conseils concernant l'interprétation du statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; fournit des conseils stratégiques concernant la planification des effectifs, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'organisation des carrières, la gestion des aptitudes, la rétention du personnel et la cessation de service, en vue de constituer une force de travail mobile et polyvalente, dotée des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'Organisation et assurer un fonctionnement efficace; recrute les consultants et les vacataires; assure des services de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et dirige les démarches destinées à promouvoir et maintenir une bonne capacité de réaction face aux risques de pandémie; gère les indemnités et les prestations;
- c) *Services financiers.* La Division fournit des conseils concernant l'interprétation du statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; donne des conseils sur les moyens

d'utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles dans les domaines relevant de sa compétence et d'employer au mieux les services financiers fournis par d'autres organismes des Nations Unies partenaires; gère les relations avec les banques; approuve les dépenses conformément aux procédures établies; tient tous les comptes et établit les états financiers; effectue tous les paiements à des tiers, y compris le versement des traitements et le règlement des achats; assure les services de trésorerie, en consultation avec la Trésorerie du Siège; surveille et contrôle l'utilisation des ressources financières dont elle a la responsabilité; entretient des relations de travail efficaces avec les vérificateurs internes et externes des comptes et supervise la mise en œuvre des recommandations issues de leurs travaux;

- d) *Gestion des ressources informatiques et des télécommunications.* La Division donne des conseils sur les achats et l'utilisation d'outils informatiques, en tenant dûment compte de la stratégie informatique et télématique de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les mises à niveau et mises à jour obligatoires de logiciels et matériels informatiques et télématiques, et le développement et la maintenance d'applicatifs locaux; assure la collaboration avec le Siège et la coordination des besoins opérationnels pour les nouvelles applications conçues de façon centralisée, telles que le progiciel de gestion intégré, le logiciel intégré de gestion des contenus et le progiciel de gestion de la relation client; participe, en collaboration avec le Siège, à la mise en place du centre informatique commun à l'ensemble de l'Organisation; améliore l'infrastructure existante pour permettre l'accès sécurisé à distance aux données internes; applique une stratégie complète pour la reprise des activités après un sinistre; veille au maintien de la conformité à la norme ISO27001; met en place, dans le cadre d'une collaboration, la technologie de téléphonie par Internet; fournit un appui continu aux opérations, en assurant notamment la maintenance du Système intégré de gestion;
- e) *Services généraux d'appui.* La Division assure une gestion rationnelle, entretien compris, de toutes les installations, et s'occupe des grosses réparations, des rénovations et des projets de construction, allant du conseil à l'étude de faisabilité, la conception et la mise en œuvre; s'occupe des achats et des voyages, donnant notamment des conseils sur les modalités d'application des procédures régissant les achats et les prestations liées aux voyages; assure les services d'entreposage et de gestion des stocks et les services de courrier, de valise diplomatique et de coursier;
- f) *Gestion des conférences.* La Division gère le Centre de conférences des Nations Unies, proposant des moyens d'en optimiser l'utilisation, compte tenu des contraintes de sécurité, et fournissant un appui aux réunions d'organes délibérants, aux réunions intergouvernementales et aux conférences spéciales organisées par des partenaires du système des Nations Unies ou des États membres; et s'occupe de la reproduction interne des documents;
- g) *Services de conférence.* La Division assure les services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement de texte dans les quatre langues de travail de la CESAP.

- 18.109 La Bibliothèque fournit notamment des services informatiques et des services de bibliothèque pour l'exercice biennal 2010-2011, ainsi que des conseils et des services de formation sur le système d'information, compte tenu du programme de travail du secrétariat de la CESAP et des besoins du personnel des organismes des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé.

Tableau 18.36

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	30 513,5	30 318,3	199	196
Autres objets de dépense	8 327,7	8 103,0	—	—
Total partiel	38 841,2	38 421,3	199	196
Fonds extrabudgétaires	3 600,0	3 827,0	29	32
Total	42 441,2	42 248,3	228	228

- 18.110 Le montant de 38 421 300 dollars, représentant une diminution nette de 419 900 dollars, se décompose comme suit : a) 30 318 300 dollars destinés au financement de 196 postes (54 postes d'administrateur, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 140 postes d'agent local), correspondant à une diminution de 195 200 dollars due au transfert à d'autres sous-programmes de trois postes d'agent local, comme indiqué ci-dessous; b) 8 103 000 dollars, montant en baisse de 224 700 dollars, destinés aux autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement.
- 18.111 La diminution de 195 200 dollars du montant figurant à la rubrique Postes s'explique par le transfert de trois postes d'agent local, au sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) pour deux d'entre eux et au sous-programme 7 (Statistiques) pour le troisième. Le but de ce transfert est de renforcer les activités normatives et analytiques du secrétariat, notamment dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, en lui donnant des moyens supplémentaires d'appui à la recherche.
- 18.112 La diminution nette de 224 700 dollars du poste Autres objets de dépense provient principalement du non-renouvellement des crédits ponctuels approuvés pour l'exercice 2008-2009 pour aider à la mise en route des nouveaux bureaux sous-régionaux créés par la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement et pour financer des frais généraux de fonctionnement découlant d'initiatives vertes; et de l'augmentation du montant demandé au titre des services contractuels pour assurer la maintenance d'un progiciel acheté en 2008-2009, augmentation qui a en partie annulé l'économie due au non-report des crédits ponctuels.
- 18.113 Au cours de l'exercice 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 3 827 000 dollars serviront à financer des activités de suivi et d'évaluation, à apporter un appui aux institutions régionales et à administrer et gérer le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour un dispositif d'alerte rapide aux tsunamis dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est. L'augmentation de 227 000 dollars par rapport au montant estimatif pour 2008-2009 découle principalement de frais de personnel accrus pour les services d'appui aux activités extrabudgétaires et du montant plus élevé des crédits demandés pour soutenir les institutions régionales et les bureaux sous-régionaux nouvellement créés.

Tableau 18.37

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/62/7 et Corr.1)

Le Comité consultatif continue de souligner qu'il faut réduire la part des dépenses d'appui administratif dans les ressources allouées aux activités de fond menées dans le cadre du programme de travail, lesquelles bénéficient directement aux États Membres. Il demeure convaincu que l'on peut encore améliorer les méthodes de travail, réduire les gaspillages et les chevauchements d'activités et créer de nouveaux effets de synergie entre les commissions régionales. Il engage les commissions à poursuivre vigoureusement leurs efforts en ce sens (par. V.3).

Au cours des quatre derniers exercices biennaux, la part des crédits du budget-programme consacrés à l'appui au programme a diminué de 47 % en 2002-2003 à 40,6 % dans le projet de budget-programme pour 2010-2011. C'est en visant un maximum de gains d'efficacité dans l'appui au programme qu'il a été possible de réaliser une telle réduction. En 2004-2005, la CESAP a supprimé 12 postes d'agent local, principalement dans le personnel d'appui au programme, et en 2006-2007, 15 autres postes d'agent local ont été supprimés. L'exercice 2008-2009 a vu la suppression de 3 postes d'agent local supplémentaires, ce qui a porté à 30 la réduction totale du nombre de postes d'agent local. Les ressources ainsi libérées ont été redirigées vers le programme de travail.

Pour 2010-2011, il est proposé de transférer 3 postes d'agent local du personnel d'appui au programme à celui du programme de travail (2 postes allant au sous-programme 5, Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe et 1 poste allant au sous-programme 7, Statistiques), l'objectif étant de renforcer les services qui bénéficient directement aux États membres dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, étant donné la vulnérabilité accrue de la région Asie-Pacifique aux catastrophes naturelles.

De plus, les commissions régionales collaborent étroitement dans bon nombre de domaines pour tirer parti des synergies existantes et les renforcer. À leur dernière réunion en date, tenue en septembre 2008, les responsables de la planification des programmes des commissions régionales sont convenus de coordonner étroitement leur travail de préparation du projet de budget-programme pour 2010-2011, afin de poursuivre l'harmonisation des méthodes de travail et des structures. D'autre part, la CEE et la CESAP étudient diverses options de coréalisation du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

Le Comité consultatif constate que presque toutes les commissions ont fait des progrès réguliers pour

Comme la responsabilité du recrutement est partagée par les chefs des services recruteurs, les équipes des ressources humaines, d'autres fonctionnaires appelés à

Résumé de la recommandation

pourvoir les postes plus rapidement, mais qu'elles sont encore loin du délai de 120 jours fixé par l'Organisation pour le recrutement des administrateurs. Il invite les commissions à prendre des mesures pour réduire encore la longueur des vacances de poste d'administrateur et atteindre l'objectif fixé par l'Organisation (par. V.6).

[Le Comité consultatif] est conscient que les voyages sont indispensables et ne peuvent pas toujours être remplacés par des visioconférences ou d'autres moyens de communication électronique. Il rappelle cependant son opinion selon laquelle les investissements considérables consentis dans le domaine de l'infrastructure informatique et télématique devraient entraîner une réduction du nombre de voyages. Il souligne également que les voyages devraient toujours être justifiés par des besoins fonctionnels et demande aux commissions régionales de continuer à suivre la question des voyages de près (par. V.10).

Suite donnée à la recommandation

siéger dans des jurys d'entretien et les membres des organes centraux de contrôle, un certain nombre de démarches ont été entreprises en parallèle pour améliorer et accélérer le recrutement des administrateurs.

Un travail de sensibilisation des cadres à la nécessité de jouer un rôle résolument actif dans le recrutement a été entrepris en 2006. Des cours sont offerts sur la rédaction des avis de vacance de poste, le choix des épreuves écrites, la préparation des questions à l'oral et l'évaluation des candidats.

De plus, la quasi-totalité (95 %) des fonctionnaires participant régulièrement à des jurys d'entretien ont suivi la formation obligatoire sur la sélection fondée sur les compétences et les techniques d'entretien. Des ateliers ont aussi été organisés pour expliquer aux membres des organes centraux de contrôle et aux chefs de service concernés par les vacances de poste leur rôle et leur responsabilité dans la procédure de recrutement.

Pour simplifier et accélérer encore les recrutements, les organes centraux de contrôle de la CESAP tiennent depuis août 2006 des réunions virtuelles (par voie électronique), ce qui facilite le strict respect des délais d'examen des candidatures et de décision.

Toutes les demandes de voyage soumises par les fonctionnaires de la CESAP sont évaluées selon des critères précis, ce qui garantit que ne sont autorisés que les voyages essentiels entrepris aux fins des réalisations escomptées dans le programme de travail. Les voyages sont surveillés de près et font l'objet de rapports semestriels remis à la Directrice exécutive. Dans toute la mesure possible, le personnel fait appel à la visioconférence et à d'autres moyens de communication électroniques au lieu de voyager pour se rendre à des réunions. Entre 2004 et 2007, le nombre de visioconférences a progressé en moyenne de 29 par an (passant de 53 en 2004 à 114 en 2007). Comme il y a 12 heures de décalage entre Bangkok et New York, le personnel de la CESAP participe à des visioconférences la nuit pour limiter ses déplacements. Toutefois, si la visioconférence est indiquée pour certaines réunions de courte durée, elle ne saurait remplacer la participation du personnel à d'autres réunions qui exigent des échanges interactifs sur une plus longue période.

De plus, la formulation et l'exécution du programme de travail de la CESAP appellent à entretenir des relations étroites avec les États membres et les autres parties

prenantes. Il faut aussi tenir compte de la taille du territoire que couvre la CESAP et de l'augmentation du nombre de membres et membres associés, qui est aujourd'hui de 58. Pour s'acquitter efficacement de sa tâche, la CESAP doit prévoir le minimum de voyages qui lui permettent de conserver son entregent et sa compétence. Il est aussi à noter que Bangkok est la ville siège la plus éloignée du Secrétariat de New York. Beaucoup de réunions destinées à garantir une action cohérente et l'application de procédures communes en matière de gestion administrative et financière et de passation de marchés se déroulent à New York, aussi est-il plus coûteux pour les représentants de la CESAP de s'y rendre que pour leurs collègues d'autres villes sièges.

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

(A/63/5, Vol. I, chap. II)

Le Comité recommande à l'Organisation d'inciter davantage les autres organismes du système des Nations Unies à utiliser les centres de conférences dont elle dispose (par. 231).

Si la situation politique et les conditions de sécurité qui règnent actuellement en Thaïlande restent contraires à l'exploitation du Centre de conférences des Nations Unies, des mesures ont été prises pour en accroître la fréquentation : la cafétéria du personnel a déménagé dans le restaurant du Centre, l'entrée du public a été rénovée et, dans certaines salles, le mobilier fixe a été remplacé par un mobilier pliant pour attirer une clientèle plus nombreuse. De plus, la CESAP met actuellement au point une politique de prêt des locaux du Centre à des organismes des Nations Unies moyennant remboursement des coûts, afin d'encourager la fréquentation. De nouveaux documents promotionnels (brochures et DVD) ont aussi été produits.

Une équipe spéciale a été constituée en septembre 2008, qui réfléchira aux moyens d'utiliser le Centre plus souvent.

Le Comité recommande d'assouplir les conditions d'utilisation des centres de conférences, d'assurer le suivi de leur occupation et de développer leur gestion commerciale dans le respect des règles fixées par l'Organisation (par. 236).

Les directives régissant actuellement l'utilisation du Centre de conférences des Nations Unies ont été arrêtées sur avis du Bureau des affaires juridiques et du Département de la sûreté et de la sécurité. Les taux d'occupation sont contrôlés en continu. Le régime général d'utilisation du Centre pour des manifestations non onusiennes est en cours de réexamen, travail auquel collabore le Département de la sûreté et de la sécurité.

Le Comité recommande à l'Administration :

a) De mener une évaluation systématique des équipements des

Un plan de remplacement progressif du matériel informatique et audiovisuel a été élaboré à la suite de l'étude détaillée des besoins. L'évaluation, assortie d'une étude de faisabilité, des moyens de reproduction et d'imprimerie est prévue pour 2009. D'autres études,

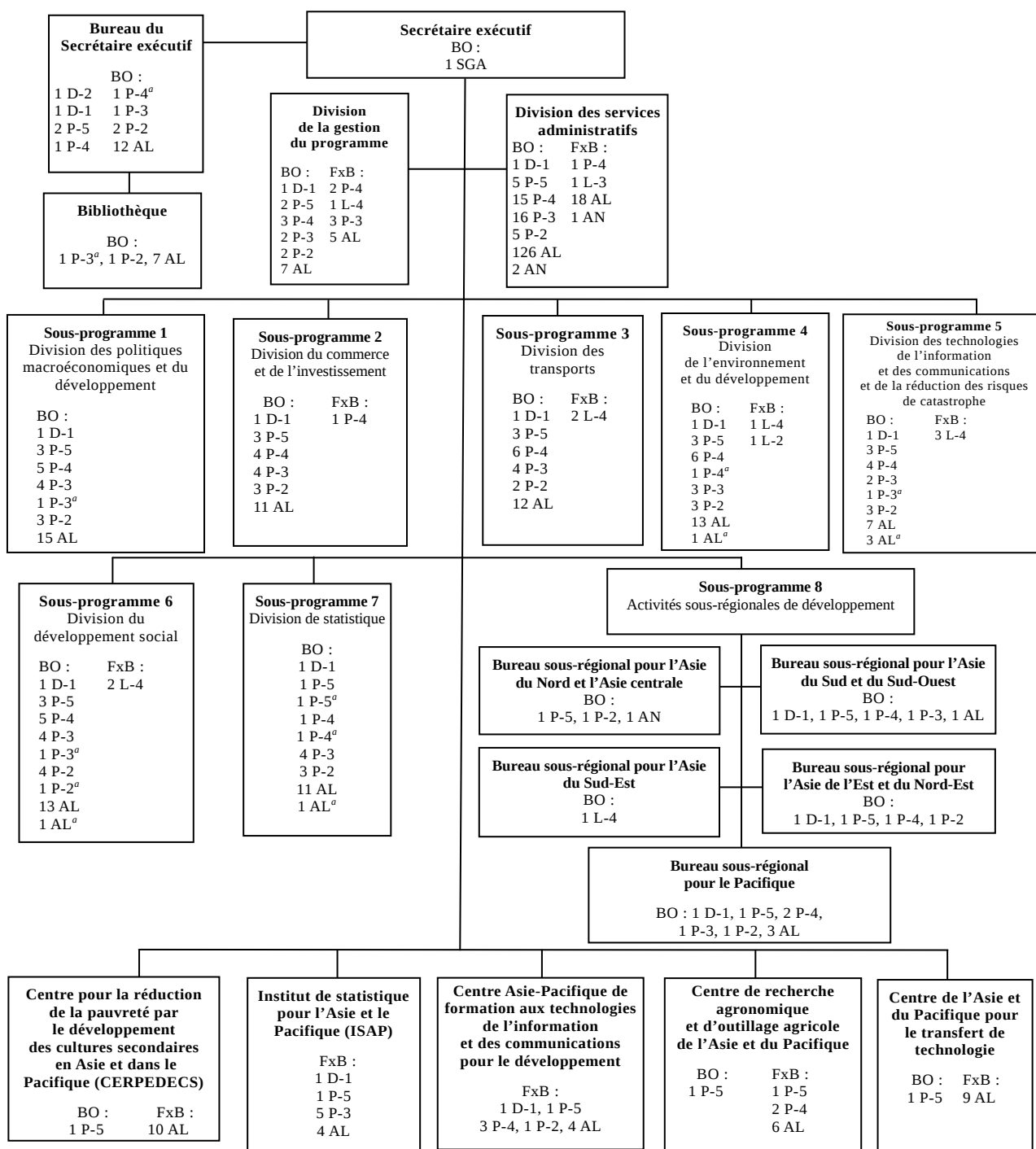
*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

centres de conférence, afin de planifier progressivement leur remplacement;

b) D'étudier l'adéquation des centres de conférences au niveau d'activité souhaité puis d'élaborer un plan pluriannuel de rénovation de leur équipement (par. 239).

portant sur d'autres catégories de mobilier et de matériel du Centre, sont aussi envisagées.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national.

^a Transfert.

Annexe

Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Direction exécutive et administration			
18.33 a) ii) a.	Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral : sessions plénières (2009)	4	Par sa résolution 64/1 sur la restructuration de son appareil de conférence, la CESAP a décidé d'accorder un rang de priorité plus élevé à ces groupes spéciaux de pays et d'organiser les sessions de l'Organe spécial en tant que parties intégrantes de ses propres sessions
18.33 a) iii)	Réunion d'experts sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral	1	Activité ponctuelle
18.33 b) i)	Examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit	1	Activité ponctuelle
18.33 b) iv)	Diffusion de communiqués de presse à l'intention du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, du Cabinet du Secrétaire général et d'autres bureaux des Nations Unies et des institutions spécialisées	2	Reformulation rendant mieux compte du travail des services d'information des Nations Unies : « communiqués de presse et articles d'opinion diffusés par la CESAP sur son travail et ses activités, ou pour le compte du Siège de l'ONU ou d'autres organismes des Nations Unies » (voir par. 18.34 b) iii) du présent document)
18.33 b) v)	Journée internationale de la paix	2	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé « Journée des Nations Unies et autres manifestations de ce type » (voir par. 18.34 b) iv) du présent document)
Total partiel		10	

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1 (Pauvreté et développement)			
18.37 a) i) a.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : réunions officielles sur les pays à économie en transition (2) (2008, 2009)	2	Conformément à la résolution 64/1 de la Commission sur la restructuration de son appareil de conférence, les réunions officielles ont été supprimées
18.37 a) ii) a.	Comité de la réduction de la pauvreté : sessions plénières (8) (4 en 2008, 4 en 2009)	8	Par sa résolution 64/1, la CESAP a confié la composante « réduction de la pauvreté » de la Commission de la réduction de la pauvreté au Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif nouvellement créé
18.37 a) ii) b.	Comité de la réduction de la pauvreté : rapports du Comité de la réduction de la pauvreté	2	Idem
18.37 a) ii) b.	Comité de la réduction de la pauvreté : rapports sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la croissance et les stratégies économiques en faveur des pauvres	2	Idem
18.37 a) iii)	Dialogue régional consacré à l'examen des politiques d'élimination de la pauvreté et de la faim dans la région conformément à la Déclaration du Millénaire	1	Activité ponctuelle
18.37 b) ii)	Sources nouvelles de financement des grands équipements	1	Reformulation : « financement du développement en Asie et dans le Pacifique » (voir par. 18.40 b) ii) du présent document)
18.37 b) ii)	Tendances, difficultés et pratiques régionales de la réduction de la pauvreté rurale	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iii)	Quatrième session du Forum urbain mondial (Nanjing)	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iii)	Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté	2	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé « Journée des Nations Unies et autres manifestations de ce type » (voir par. 18.34 b) iv) du présent document)

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.37 b) iii)	Lancement de la publication annuelle <i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i> dans divers pays membres de la CESAP et organismes des Nations Unies	2	Fusion avec le produit de 2010-2011 intitulé <i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i> (voir par. 18.40 b) i) du présent document)
18.37 b) iv)	Document de travail destiné au rapport intitulé <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2	Reformulation : « contributions régionales à <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> » (voir par. 18.40 b) vii) du présent document)
18.37 b) iv)	Documents de travail en ligne sur les aspects nouveaux de la réduction de la pauvreté : politiques de gestion de l'eau favorables aux pauvres	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iv)	Approches participatives de la réduction de la pauvreté rurale	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iv)	Promotion de l'accès des ruraux pauvres aux marchés et à l'information sur les marchés	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iv)	Synthèses socioéconomiques, y compris celles liées aux objectifs du Millénaire pour le développement	2	Reformulation faisant valoir les priorités de la CESAP : « notes d'orientation socioéconomiques, y compris sur la politique macroéconomique et le développement sans exclusive » (voir par. 18.40 b) v) du présent document)
18.37 b) iv)	Réformes de la gouvernance urbaine dans les pays en conflit et les pays sortant d'un conflit	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iv)	Sécurité en milieu urbain	1	Activité ponctuelle
18.37 b) iv)	Séries de documents de travail sur les questions de développement, y compris celles liées aux objectifs du Millénaire pour le développement	2	Reformulation faisant valoir les nouvelles priorités de la CESAP : « série de documents de travail en ligne sur le développement sans exclusive, dont certains concernent les objectifs du Millénaire » (voir par. 18.40 b) v) du présent document)
18.37 b) v)	Documents d'information sur les travaux du sous-programme (notamment brochures, dépliants, documents à exposer et descriptifs de projet)	2	Incorporé dans le produit pour 2010-2011 intitulé : « documents d'information destinés au public sur la politique et les résultats socioéconomiques de

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			l'Asie et du Pacifique (documents de référence destinés à la presse, notes de pays et supports d'exposés) » (voir par. 18.40 b) iii) du présent document)
18.37 c) i)	Séminaires nationaux sur les politiques et analyses défendant la cause des pauvres, la diversification de l'agriculture et les interventions au niveau local	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Atelier régional sur les nouvelles sources de financement des infrastructures	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Séminaire régional sur la reprise à grande échelle des techniques exemplaires de réduction de la pauvreté (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Atelier régional sur la gestion de la dette aux fins de la stabilité macroéconomique (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Atelier régional sur les politiques et les mesures de relèvement après un conflit favorables aux pauvres (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Cours sous-régionaux et nationaux sur le développement des communautés rurales et urbaines (20 participants)	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Atelier sur le renforcement des capacités de développement du marché obligatoire (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.37 c) i)	Atelier destiné à promouvoir l'accès des ruraux pauvres aux marchés, à l'information sur les marchés et au crédit, dans une optique sexospécifique	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Initiatives de développement communautaire	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Élaboration des modalités de diffusion par les réseaux régionaux des pratiques de réduction de la pauvreté recommandées	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Diversification de l'agriculture, réduction des risques, amélioration de la sécurité vivrière et relèvement des revenus dans les communautés locales	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Projet de terrain : rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Recommandations de politique budgétaire tendant à promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Élargissement de l'accès des pauvres aux sources d'énergie renouvelables	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Amélioration des systèmes de subsistance locaux grâce à des travaux de recherche	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
	axés sur l'action participative dans les zones isolées et pauvres		
18.37 c) ii)	Accroissement de la valeur ajoutée par de meilleurs procédés de mise en marché et la certification des produits	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Gestion intégrée et favorable aux pauvres de l'eau et des eaux usées dans les petites villes	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Réduction de la pauvreté par la mise en relation des zones rurales et des zones urbaines	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Initiatives régionales et sous-régionales de promotion du dialogue sur le développement en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Reprise des pratiques optimales de développement des communautés rurales	1	Activité ponctuelle
18.37 c) ii)	Transformation des économies locales : analyse de la dynamique à long terme de la réduction de la pauvreté aux fins de la définition d'une politique à long terme favorable aux pauvres	1	Activité ponctuelle
Total partiel		56	
Sous-programme 2 (Statistique)			
18.43 a) ii) a.	Comité de la réduction de la pauvreté : sessions plénières (4) (2 en 2008, 2 en 2009)	4	Par sa résolution 64/1, la CESAP a confié la composante « statistique » de la Commission de la réduction de la pauvreté au Comité de statistique nouvellement créé
18.43 a) ii) b.	Comité de la réduction de la pauvreté : rapports sur des questions relatives aux statistiques de la pauvreté	2	Idem
18.43 b) ii)	Assessment of the progress made in Achieving the Millennium Development Goals	1	Reformulation : « Millennium Development Goals: report for Asia and the Pacific » (voir par. 18.79 b) ii) du présent document)
18.43 b) ii)	Études régionales de la disponibilité et de la qualité des indicateurs de développement, y compris les cibles associées aux objectifs du Millénaire pour le développement	2	Reformulation : « analyse des indicateurs de développement qui reflètent les particularités nationales des pays présentant des besoins particuliers, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.43 b) iii)	Appendice statistique de l' <i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i>	2	pour le développement » (voir par.18.79 b) iv) du présent document) Reformulation : « produits statistiques à l'appui des publications vedettes de la CESAP (semestriels) » (voir par. 18.79 b) iv) du présent document)
18.43 b) ii)	Dispositifs de partage des connaissances basés sur le Web et liés à des cours, séminaires et ateliers de formation ciblés	1	Reformulation : « dispositifs de mise en commun des connaissances sur le Web liés à des projets, des séminaires et des ateliers régionaux de coopération technique organisés par la Division de statistique de la CESAP » (voir par. 18.79 b) iv) du présent document)
18.43 c) i)	Séminaire et ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'application de directives générales aux fins des recensements de la population et du logement (35 participants)	1	Reformulation : « séminaire et atelier régionaux et sous-régionaux sur la production et l'application de normes statistiques internationales aux fins des enquêtes sur les ménages et des recensements de la population et du logement (35 participants) » (voir par. 18.79 c) du présent document)
18.43 c) i)	Ateliers régionaux et sous-régionaux sur les méthodes recommandées d'utilisation de l'informatique et des technologies de la communication dans les recensements de la population et du logement (35 participants)	1	Activité ponctuelle
18.43 c) i)	Ateliers régionaux et sous-régionaux sur l'adoption de classifications socioéconomiques et de cadres économiques nouveaux (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.43 c) i)	Ateliers et cours régionaux et sous-régionaux sur l'amélioration de la mesure et des statistiques des handicaps à l'appui du Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour l'intégration des handicapés en Asie et dans le Pacifique et du Programme régional de recensement (80 participants)	1	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé : « cours, séminaire et atelier régional et sous-régional sur les statistiques sociales, y compris les statistiques sur la pauvreté, le sexe, la santé, les handicaps et les migrations (200 participants) » (voir

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.43 c) ii)	Mise à l'essai au plan national des questionnaires sur les handicaps inspirés de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé	1	par. 18.79 c) du présent document) Activité ponctuelle
Total partiel		17	
Sous-programme 3 (Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique)			
18.48 a) ii) a.	Organe spécial pour les pays insulaires en développement du Pacifique : sessions plénières (4) (2008)	4	Par sa résolution 64/1 sur la restructuration de son appareil de conférence, la CESAP a décidé d'accorder un rang de priorité plus élevé à ces groupes spéciaux de pays et d'organiser les sessions de l'Organe spécial en tant que parties intégrantes de ses propres sessions
18.48 a) ii) b.	Organe spécial pour les pays insulaires en développement du Pacifique : rapport de l'Organe spécial (2008)	1	Idem
18.48 a) ii) b.	Organe spécial pour les pays insulaires en développement du Pacifique : rapport sur les questions ayant trait aux pays insulaires en développement du Pacifique (2008)	1	Idem
18.48 a) iii) a.	Comité de la réduction de la pauvreté : rapports du groupe de travail du Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique	2	Conformément à la résolution 64/1 de la Commission sur la restructuration de son appareil de conférence, le Conseil consultatif a cessé progressivement ses activités
18.48 a) iv)	Assistance aux représentants et rapporteurs : Conseil consultatif pour les pays et territoires insulaires en développement du Pacifique	2	Idem
18.48 b) i)	<i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique</i>	2	Reformulation : « Pacific Perspectives », afin de transformer l'ouvrage en une publication présentant des analyses plus approfondies et l'opinion des experts sur les difficultés auxquelles font face les pays et territoires du Pacifique, ainsi que sur

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			l'impact économique, écologique et social de ces difficultés et les moyens de les surmonter (voir par. 18.86 b) i) du présent document)
18.48 b) ii)	<i>Policy Guide for the Pacific Island Region on Sound Sustainable Development Policy</i>	1	Activité ponctuelle
18.48 b) iii)	Documentation didactique sur la création de revenus et d'emplois pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes	1	Activité ponctuelle
18.48 c) i)	Services consultatifs visant à renforcer les capacités et le savoir-faire des gouvernements des pays insulaires du Pacifique, en particulier les moins avancés, pour qu'ils puissent mettre en œuvre une saine politique de développement durable, l'accent étant mis sur la Stratégie de Maurice et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région des îles du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.48 c) i)	Services consultatifs visant à renforcer les capacités et le savoir-faire des gouvernements des pays insulaires du Pacifique, en particulier les moins avancés, en matière d'application de techniques de création de revenus et d'emplois recommandées pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes	1	Activité ponctuelle
18.48 c) ii)	Atelier sous-régional sur l'échange de témoignages entre pays d'Asie et du Pacifique afin d'élargir les perspectives de revenu et d'emploi offertes aux groupes vulnérables (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.48 c) ii)	Atelier sous-régional consacré au bilan de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice dans la région des îles du Pacifique (40 participants)	1	Reformulation : « examen régional de la vulnérabilité des États en développement insulaires selon la Stratégie de Maurice, avec la collaboration du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays en développement insulaires et du Département des affaires économiques et sociales » (voir par. 18.86 a) i) du présent document)

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.48 c) iii)	Élaboration de mesures et d'indicateurs sexospécifiques de la condition féminine dans les petits États insulaires en développement du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.48 c) iii)	Élaboration de mécanismes de coordination nationale pour les handicapés	1	Activité ponctuelle
18.48 c) iii)	Création d'un carrefour intellectuel en ligne des îles du Pacifique, aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques économiques et sociales	1	Reformulation : « centre informatique de données des îles du Pacifique sur la réalisation des programmes et des politiques de développement économique et social » (voir par. 18.86 c) du présent document)
18.48 c) iii)	Projet en faveur de l'emploi des jeunes de la région des îles du Pacifique	1	Activité ponctuelle
Total partiel		22	
Sous-programme 4 (commerce et investissement)			
18.53 a) ii) a.	Comité de la gestion de la mondialisation (première partie) : sessions plénières (6) (3 en 2008, 3 en 2009)	6	Par sa résolution 64/1, la CESAP a confié la composante « commerce et investissement » de la Commission de la gestion de la mondialisation au Comité du commerce et de l'investissement nouvellement créé
18.53 a) ii) b.	Comité de la gestion de la mondialisation (première partie) : rapports sur les questions relatives au commerce et à l'investissement	2	Idem
18.53 a) iii)	Groupe spécial d'experts de la collaboration en matière de facilitation du commerce entre les sous-régions	1	Activité ponctuelle
18.53 a) iii)	Réunion d'experts sur la consolidation du partenariat mondial en faveur du développement par l'accroissement des échanges et à des investissements régionaux	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	<i>Good practices in Environment-Friendly Agribusiness Development for Achieving the Millennium Development Goals in the Asian and Pacific region</i>	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : analyse, suivi et évaluation comparative des aspects du régionalisme liés au commerce et à l'investissement en Asie et dans le Pacifique	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : les meilleures techniques d'intégration de la responsabilité sociale des entreprises dans les stratégies commerciales	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : les chaînes de valeur mondiales et le développement des petites et moyennes entreprises	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : les mécanismes de facilitation du commerce et la concurrence à l'exportation : perspective régionale	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : l'investissement commercial et l'intégration financière, leurs rapports et leurs perspectives	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : la transaction commerciale dans un environnement sain	1	Activité ponctuelle
18.53 b) ii)	Série de monographies sur le commerce et l'investissement : tendances et perspectives de la compétitivité des petites et moyennes entreprises d'Asie et du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iii)	Guide des activités et des compétences de la Division du commerce et de l'investissement : le passé, le présent et l'avenir	1	Reformulation : « les activités de la CESAP dans les domaines du commerce et des investissements : passé, présent et futur (1) » (voir par. 18.46 b) iii) du présent document)
18.53 b) iv)	Base de données sur les accords d'échange et d'investissement en Asie et dans le Pacifique	1	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé : « page Web de la CESAP sur le commerce et les investissements (http://www.unescap.org/tid/) » (voir par. 18.46 b) iv) du présent document)
18.53 b) iv)	Répertoire des organisations des pays et des régions en développement de l'Asie et du Pacifique qui ont un lien avec le commerce et à l'investissement	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iv)	Base de données en ligne sur la gestion de la mondialisation : mises à jour du portail d'information (http://www.unescap.org/tid/tisgway.asp)	2	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé « page Web de la CESAP sur le commerce et les investissements

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			(http://www.unescap.org/tid) » (voir par. 18.46 b) iv) du présent document)
18.53 b) iv)	Répertoire central des connaissances relatives à la facilitation du commerce	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iv)	Recherche, analyse comparative et fixation de valeurs de référence concernant les accords commerciaux et régionaux en Asie et dans le Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iv)	Recherche et analyse relatives à l'efficacité des échanges et à la sécurité commerciales	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iv)	Recherche et analyse relatives à la facilitation du commerce et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	1	Activité ponctuelle
18.53 b) iv)	Base de données sur la facilitation du commerce et des transports	1	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé « mise à jour de la base de données sur le commerce et les investissements : système de gestion des activités » (voir par. 18.46 b) iv) du présent document)
18.53 b) iv)	Manuel du négociant à l'intention des pays sans littoral d'Asie et du Pacifique (version électronique)	2	La version actuelle du manuel sera toujours pertinente en 2010-2011; une version révisée n'est donc pas nécessaire
18.53 b) iv)	Point d'information en ligne sur le matériel didactique concernant l'OMC et la création d'un réseau ouvert de formateurs spécialisés dans les sujets intéressant cette institution	2	Activité ponctuelle
18.53 c) i)	Services consultatifs sur les accords commerciaux, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.53 c) i)	Services consultatifs sur l'efficacité des échanges et l'utilisation des outils de facilitation du commerce	1	Activité ponctuelle
18.53 c) i)	Cours et exposés sur la conception des politiques et des programmes d'amélioration du climat des affaires de promotion et de facilitation de l'investissement	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Diffusion des techniques du génie agricole, de la gestion de la chaîne alimentaire et du développement des entreprises rurales (100 participants)	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.53 c) ii)	Dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur l'efficacité des échanges (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Ateliers ou séminaires sous-régionaux sur le renforcement des capacités d'exportation du secteur tertiaire (50 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Ateliers ou séminaires sous-régionaux sur le renforcement des capacités de production et la création d'un environnement porteur pour le commerce et l'investissement (150 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Atelier sur la facilitation du commerce et l'OMC (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Atelier sur la transaction commerciale dans un environnement sain (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) ii)	Ateliers ou séminaires sur le renforcement des capacités scientifiques, technologiques et créatrices à l'appui des petites et moyennes entreprises (50 participants)	1	Activité ponctuelle
18.53 c) iii)	Agronomie, mécanisation agricole, gestion après la récolte et techniques de développement agricole et économique durable, et développement des entreprises axé sur l'agriculture biologique (développement « vert ») afin d'assurer à la population rurale des moyens de subsistance et une croissance économique durables	1	Activité ponctuelle
18.53 c) iii)	Projet CESAP-Commission européenne de renforcement des capacités des membres, en particulier des pays les moins avancés et des pays sans littoral, en vue de leur entrée à l'OMC et de l'exécution des engagements pris à l'adhésion	1	Activité ponctuelle
18.53 c) iii)	Projet CESAP-Gouvernement de Macao de renforcement des capacités nécessaires à la réforme de la politique commerciale et à la préparation aux questions nouvelles intéressant l'OMC	1	Activité ponctuelle
18.53 c) iii)	Appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau régional afin de consolider le partenariat mondial en faveur du commerce (rapport régional et document technique de fond)	1	Activité ponctuelle
Total partiel		46	

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 5 (Transport et tourisme)			
18.58 a) ii) a.	Comité de la gestion de la mondialisation (première partie) : sessions plénières (6) (3 en 2008, 3 en 2009)	6	Par sa résolution 64/1, la CESAP a confié la composante « infrastructure et facilitation des transports » de la Commission de la gestion de la mondialisation au Comité des transports nouvellement créé
18.58 a) ii) b.	Commission de la gestion de la mondialisation (première partie) : rapports de la Commission	2	Idem
18.58 a) ii) b.	Comité de la gestion de la mondialisation (première partie) : rapports sur les principales questions ayant trait aux transports et au tourisme	2	Idem
18.58 a) iii)	Réunion de groupe d'experts sur l'identification, la hiérarchisation et la mobilisation des moyens de financement de la création des infrastructures de transport	1	Activité ponctuelle
18.58 a) iii)	Réunion de groupe d'experts sur la mise en commun de données d'expérience à l'échelle régionale dans le domaine de la sécurité routière et des moyens de financement	1	Reformulation : « réunion sur les progrès réalisés dans l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique » (voir par. 18.53 a) iv) du présent document)
18.58 b) i)	<i>Tourism Review</i>	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, la CESAP a cessé ses travaux dans le domaine du tourisme
18.58 b) ii)	Série de monographies sur la gestion de la mondialisation : l'équipement du transport intermodal : projets prioritaires et besoins d'investissement	1	Reformulation : « capacités et investissements à développer dans le domaine des infrastructures de transport intermodal » (voir par. 18.53 b) iii) du présent document)
18.58 b) ii)	Série de monographies sur la gestion de la mondialisation : cadre politique de la création d'un réseau intégré de transport dans la région de la CESAP	1	Activité ponctuelle
18.58 b) iii)	Guide des projets de partenariat public-privé	1	Activité ponctuelle
18.58 b) iii)	Guide de l'évaluation intégrée des programmes et des politiques des transports	1	Activité ponctuelle
18.58 b) iii)	Logistique et coopération régionale	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.58 b) iii)	Fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.58 b) iii)	Analyse des voies de transit et de transport	1	Activité ponctuelle
18.58 b) iii)	Mise à jour de la base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route	2	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé : « collecte et diffusion de statistiques sur la sécurité routière » (voir par. 18.53 b) iii) du présent document)
18.58 b) iii)	Mise à jour des documents didactiques relatifs aux transports multimodaux	1	Reformulation : « mise à jour des documents didactiques relatifs aux transports multimodaux et à la logistique » (voir par. 18.53 b) iii) du présent document)
18.58 b) iii)	Documents didactiques en ligne relatifs aux projets de partenariat public-privé	1	Reformulation : « mise à jour de documents didactiques sur les partenariats entre les secteurs public et privé, affichés sur le Web » (voir par. 18.53 b) iii) du présent document)
18.58 c) i)	Services consultatifs : renforcement des capacités en matière de logistique et de transport multimodal	1	Activité ponctuelle
18.58 c) i)	Services consultatifs : politique, planification et développement des transports et du tourisme	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, la CESAP a cessé ses travaux dans le domaine du tourisme
18.58 c) ii)	Réunion pour la promotion de la coopération régionale aux fins de l'entretien des infrastructures de transport (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Réunion visant à renforcer la capacité des pays d'améliorer l'efficacité des transports et de la logistique au niveau international (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Réunions de négociation de l'accord de facilitation de l'Organisation de Shanghai pour la coopération (60 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Réunions visant à promouvoir la coopération régionale dans le domaine du tourisme (100 participants)	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, la CESAP a cessé ses travaux dans le domaine du tourisme

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.58 c) ii)	Séminaire sur l'étude intégrée des programmes et politiques des transports (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Séminaire sur la logistique et la coopération régionale (30 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Séminaires sur le renforcement des capacités nationales de développement rationnel et durable du tourisme (100 participants)	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, la CESAP a cessé ses travaux dans le domaine du tourisme
18.58 c) ii)	Cours administrés à des fonctionnaires sur la construction des grands ouvrages en partenariat public-privé (50 participants)	1	Reformulation : « formation en ligne de fonctionnaires au développement d'infrastructures par le biais de partenariats entre les secteurs public et privé » (voir par. 18.53 c) i) du présent document)
18.58 c) ii)	Formation portant sur la mise en place de l'encadrement réglementaire favorable au développement des transports (50 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) ii)	Formation portant sur la mise en place de mécanismes nationaux de coordination des activités destinées à faciliter les transports (50 participants)	1	Incorporation dans le produit de 2010-2011 intitulé « stages de formation consacrés à la facilitation des transports, aux transports multimodaux et à la logistique (50 participants) » (voir par. 18.53 c) i) du présent document)
18.58 c) ii)	Politique, planification et facilitation des transports (50 participants)	1	Activité ponctuelle
18.58 c) iii)	Coopération technique aux fins d'améliorer la sécurité routière dans la région	1	Reformulation : « projet de coopération technique sur l'amélioration des routes et de la sécurité routière » (voir par. 18.53 c) ii) du présent document)
18.58 c) iii)	Coopération technique aux fins de la mise en place de services d'infrastructures en partenariat public-privé : accroissement du rôle des transports et du tourisme dans la réduction de la pauvreté	1	Conformément au cadre stratégique pour la période 2010-2011, la CESAP a cessé ses travaux dans le domaine du tourisme
18.58 c) iii)	Coopération technique Sud-Sud dans le domaine du tourisme	1	Idem
18.58 c) iii)	Coopération technique en matière de transport de transit avec les pays en développement sans littoral et de transit, y	1	Reformulation : « projet de coopération technique sur le transport de transit des

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
	compris voyages de démonstration de trains de conteneurs		pays en développement sans littoral et de transit, y compris des voyages de démonstration de trains porte-conteneurs et de convois de camions » (voir par. 18.53 c) ii) du présent document)
18.58 c) iii)	Coopération technique aux fins du développement des transports et de la logistique, Route de l'Asie, Réseau ferroviaire transasiatique et interfaces modales	1	Reformulation : « projet de coopération technique sur les transports et la logistique, y compris sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique » (voir par. 18.53 c) ii) du présent document)
Total partiel		42	
Sous-programme 6 (Environnement et développement durable)			
18.63 a) ii) a.	Comité de la gestion de la mondialisation (partie II) : session plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009)	6	La Commission, en vertu de la résolution 64/1, a confié au Comité de l'environnement et du développement nouvellement créé le volet environnement et développement durable du Comité de la gestion de la mondialisation.
18.63 a) ii) b.	Comité de la gestion de la mondialisation (partie II) : rapports du Comité	2	Voir ci-dessus
18.63 a) ii) b.	Comité de la gestion de la mondialisation (partie II) : rapports sur des questions liées à l'environnement et au développement durable	2	Voir ci-dessus
18.63 a) iv)	Réunion du Groupe d'experts chargé de mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes	1	Activité ponctuelle
18.63 a) iv)	Réunion du Groupe d'experts chargé de passer en revue la situation concernant la préservation de l'environnement et de définir une politique socioéconomique novatrice en préparation de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement	1	Activité ponctuelle
18.63 b) i)	Water Resources Series: <i>Policy Options and Strategies for Effective Implementation of the Hyogo Framework for Action in Asia and the Pacific</i>	1	La production d'exemplaires imprimés sera remplacée par la publication électronique des directives (voir

A/62/6, paragraphe	Produit	Quantité	Explication
			par. 18.59 b) iv) du présent document).
18.63 b) ii)	<i>Climate Change Action in Asia and the Pacific – Partnership towards beyond-Kyoto</i>	1	Publication isolée
18.63 b) ii)	<i>Guidelines on Water Resources Management: Implementation of Integrated Water Resources Management Plans in Asia and the Pacific</i>	1	Publication isolée
18.63 b) ii)	<i>Innovative Socio-economic Policy for Improving Environmental Performance</i>	1	Publication isolée
18.63 c) i)	Services consultatifs sur les questions se rapportant à la croissance écologique	1	Activité ponctuelle
18.63 c) i)	Services consultatifs sur la gestion intégrée des ressources en eau et la gestion des risques liés aux catastrophes	1	Activité ponctuelle
18.63 c) ii)	Gestion des risques liés aux catastrophes (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.63 c) ii)	Formation de groupe sur les politiques énergétiques respectueuses du principe de l'égalité des sexes en faveur de l'accès équitable aux sources d'énergie, de l'efficacité énergétique, des techniques de production moins polluantes, d'une utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables, de la gestion et de l'utilisation des ressources énergétiques (120 participants)	1	Activité ponctuelle
18.63 c) ii)	Atelier de formation sur la prise en compte des questions environnementales dans le cadre du développement socioéconomique et l'amélioration des techniques de protection de l'environnement (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.63 c) ii)	Atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau (30 participants)	1	Nouveau libellé de l'activité : « Atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau, y compris les bonnes pratiques concernant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des eaux transfrontières, compte tenu du principe de l'égalité des sexes » (40 participants) (voir par. 18.59 c) i) du présent document)

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.63 c) ii)	Ateliers consacrés au Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (40 participants)	1	Activité fusionnée avec le produit de l'exercice 2010-2011 intitulé « Coopération sous-régionale en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir la viabilité de l'environnement (y compris le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement) » (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)
18.63 c) iii)	Coopération Sud-Sud en vue de faciliter l'échange d'informations et de données d'expérience sur les politiques énergétiques propices au développement durable et au transfert de technologie	1	Activité ponctuelle
18.63 c) iv)	Mise en place de systèmes d'alerte rapide multirisques contre les tsunamis et les autres catastrophes naturelles qui frappent la région	1	Activité scindée en plusieurs produits, à savoir une réunion de groupe d'experts sur la gestion intégrée et l'alerte rapide multirisques, y compris au niveau des collectivités en Asie et dans le Pacifique, et plusieurs documents techniques, notamment une série de documents de travail sur les aspects socioéconomiques des catastrophes et les principes d'action y relatifs pour la réduction des risques multiples (voir respectivement par. 18.66 a) iv) et 18.66 b) iv) du présent document)
18.63 c) iv)	Mise en œuvre de plans de gestion intégrée des ressources en eau; renforcement des partenariats régionaux à la faveur du Forum sur l'eau pour la région de l'Asie et du Pacifique	1	Nouveau libellé de l'activité : « Application de directives pour la mise en place d'infrastructures écologiques de l'eau » (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)
18.63 c) iv)	Coopération régionale et stratégie à suivre face aux changements climatiques	1	Nouveau libellé de l'activité : « Coopération régionale sur les changements climatiques » (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.63 c) iv)	Renforcement des partenariats régionaux pour une croissance économique plus respectueuse de l'environnement dans la région de l'Asie et du Pacifique	1	Nouveau libellé de l'activité : « Renforcement des partenariats régionaux pour une croissance économique écologique en Asie et dans le Pacifique, y compris la promotion du Réseau d'initiatives de Séoul sur la croissance verte (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)
18.63 c) iv)	Coopération sous-régionale dans la région de l'Asie et du Pacifique afin de promouvoir la préservation de l'environnement	1	Nouveau libellé de l'activité : « Coopération sous-régionale en Asie et dans le Pacifique pour promouvoir la viabilité de l'environnement (y compris le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement) (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)
18.63 c) iv)	Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes, notamment mettre en place des systèmes d'alerte rapide multirisques; examen à mi-parcours et mise en œuvre	1	Nouveau libellé du produit afin de mieux cibler l'activité : « Applications spatiales pour le développement et la gestion des catastrophes » (voir par. 18.66 c) ii) du présent document)
18.63 c) iv)	Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (phase II) : amélioration de la qualité du milieu urbain et promotion de moyens d'existence économiques locaux	1	Nouveau libellé de l'activité : « Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre » (voir par. 18.59 c) ii) du présent document)
18.63 c) iv)	Coopération transfrontière et accès aux services énergétiques	1	Nouveau libellé indiquant des produits spécifiques de l'exercice 2010-2011, y compris la coopération technique : « Facilitation de la coopération et de la sécurité énergétique transfrontière aux niveaux sous-régional et régional (y compris le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			d'environnement) » (voir par. 18.59 c) i) du présent document)
Total partiel		32	
Sous-programme 7 (Technologies de l'information, des communications et de l'espace)			
18.70 a) ii) a.	Comité de la gestion de la mondialisation (partie II) : session plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009)	6	La Commission, en vertu de la résolution 64/1, a confié le volet technologies de l'information, des communications et de l'espace du Comité de la gestion de la mondialisation au Comité des technologies de l'information et des communications nouvellement créé
18.70 a) ii) b.	Comité de la gestion de la mondialisation (partie II) : rapports relatifs à des questions intersectorielles concernant les technologies de l'information, des communications et de l'espace	2	Voir ci-dessus
18.70 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur l'évaluation de l'impact des applications des technologies de l'information et des communications sur les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
18.70 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts sur la coopération régionale concernant la création d'un cadre d'action propice à l'édification d'une société de l'information ouverte à tous et axée sur l'être humain	1	Activité ponctuelle
18.70 a) iii)	Réunion d'un groupe d'experts de haut niveau chargé d'évaluer l'état de la mise en œuvre des recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable	1	Activité ponctuelle
18.70 a) iv)	Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable	2	Nouveau libellé de l'activité : « Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales » (voir par. 18.66 b) v) du présent document)
18.70 b) i)	<i>Asia-Pacific Tech Monitor</i> (6 numéros en 2008, 6 numéros en 2009)	12	Activité englobée dans le produit de l'exercice 2010-2011 intitulé « Site

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (http://www.apctt.org) et pages Web sur le transfert de technologie, les systèmes d'innovation nationale et locale, y compris la publication <i>Asia-Pacific Tech Monitor</i> (régulièrement mise à jour) » (voir par. 18.46 b) iv) du présent document)
18.17 b) ii)	<i>Regional Cooperation in Creating an Enabling Policy Environment for Building the Inclusive and People-oriented Information Society</i>	1	Publication isolée
18.70 b) iii)	Registre des initiatives locales d'innovation écologique et des sources de savoir traditionnel	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Recueil des « bonnes pratiques » concernant certaines applications des technologies de l'information et des communications	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Guide de la gestion de l'innovation dans une économie du savoir	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Guide des technologies applicables à la préparation aux catastrophes et à l'atténuation de leurs effets	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Guide des mécanismes de transfert de technologie	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Directives pour l'édification d'un réseau du savoir	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Directives concernant les applications en ligne	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2004-2005 ^a	Base de données régionale sur les règlements, politiques et législations des technologies de l'information, des communications et de l'espace	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Études fondées sur des travaux de recherche et d'analyse portant sur les politiques et les stratégies d'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement durable	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2006-2007 ^b	Travaux de recherche et études analytiques sur les politiques en matière de technologies de l'information et des communications menés en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.70 b) iv)	Étude technique sur les pratiques exemplaires d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à employer les technologies de l'information et des communications au service du développement durable, compte tenu notamment des problèmes posés par la gouvernance de l'Internet dans le cadre des politiques des pouvoirs publics	2	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Étude technique sur la mise au point d'indicateurs en matière de technologies de l'information et des communications et d'évaluation des applications en ligne	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Étude technique sur le recensement des bonnes pratiques en matière de programmes et de méthodes de mise en valeur des ressources humaines	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Étude technique sur les applications en ligne	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Document technique sur l'intégration des politiques et stratégies en matière de technologies de l'information et des communications dans le cadre général du développement	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Étude technique sur l'évaluation des technologies de l'information et des communications en vue de la conception et de l'édification de la société de l'information	1	Activité ponctuelle
18.70 b) iv)	Manuel de formation sur l'intégration des stratégies et politiques en matière de technologies de l'information et des communications dans le cadre général du développement	1	Activité ponctuelle
Report de l'exercice biennal 2006-2007 ^b	Manuel de formation aux politiques, stratégies et cadres réglementaires relatifs aux technologies de l'information et des communications visant à réduire la pauvreté	1	Activité ponctuelle
18.70 b) v)	Site Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (http://www.apcct.org) (régulièrement mis à jour)	2	Activité englobée dans le produit de l'exercice 2010-2011 intitulé « Site Web du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (http://www.apcct.org) et documents en ligne sur le transfert de technologie, les systèmes d'innovation nationale et locale, y compris <i>Asia-Pacific Tech</i>

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			<i>Monitor</i> (régulièrement mis à jour) » (voir par. 18.46 b) iv) du présent document)
18.70 b) v)	Site Web du Business Asia Network (http://www.business-asia.net/) (régulièrement mis à jour)	2	Voir ci-dessus
18.70 c) i)	Services consultatifs sur les programmes de mise en valeur des ressources humaines	1	Activité ponctuelle
18.70 c) i)	Services consultatifs sur les problèmes techniques, politiques et institutionnels compromettant l'efficacité de l'application des techniques spatiales au développement et à la réduction de l'ampleur des catastrophes	1	Activité ponctuelle
18.70 c) i)	Services consultatifs sur les mécanismes de transfert de technologie à l'intention des petites et moyennes entreprises, notamment mise en réseau des systèmes d'innovation nationale	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Renforcement des capacités de décision en matière de technologies de l'information et des communications (160 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Renforcement des capacités de gestion de projets touchant aux technologies de l'information et des communications (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Réunions de groupes de travail régionaux sur les principaux domaines d'application des techniques spatiales (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Forum régional sur les pratiques exemplaires relatives à la création d'un cadre d'action propice à l'édification de la société de l'information (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Ateliers régionaux sur le rôle des applications des technologies de l'information, des communications et de l'espace, notamment le cybergouvernement et le commerce électronique, dans le développement (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Ateliers régionaux sur les mécanismes de coopération régionale en faveur de l'application des techniques spatiales (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Forum régional et mondial sur la création d'un cadre d'action propice à l'utilisation des technologies de l'information et des	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
	communications au service du développement durable (80 participants)		
18.70 c) ii)	Forum régional et mondial sur l'évaluation des technologies de l'information et des communications en vue de la conception et de l'édification de la société de l'information (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Ateliers régionaux et sous-régionaux visant la mise en commun des connaissances et des données d'expérience et la mise en place de réseaux du savoir (40 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) ii)	Programme de perfectionnement des formateurs aux technologies de l'information et des communications (80 participants)	1	Activité ponctuelle
18.70 c) iii)	Programme de bourses de longue durée dans le domaine des applications des techniques spatiales (5 bénéficiaires par an)	1	Activité ponctuelle. À exécuter dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique (sect. 22), à la demande de gouvernements des pays membres
18.70 c) iii)	Programme de bourses de moyenne durée dans le domaine des applications des techniques spatiales (5 bénéficiaires par an)	1	Voir ci-dessus.
18.70 c) iv)	Diffusion d'innovations locales en matière d'écologie (40 participants)	1	Nouveau libellé : « Commercialisation des innovations locales en Asie et dans le Pacifique » (voir par. 18.46 c) ii) du présent document)
18.70 c) iv)	Ateliers nationaux sur la promotion des systèmes d'innovation nationaux	1	Nouveau libellé : « Promotion des systèmes d'innovation nationale en Asie et dans le Pacifique, y compris dans le domaine de l'égalité des sexes » (voir par. 18.46 c) ii) du présent document)
18.70 c) iv)	Démarginalisation des zones rurales au moyen de cybercentres locaux	1	Activité ponctuelle
18.70 c) iv)	Projets de coopération technique régionale au sujet de l'application des techniques spatiales au développement et à la réduction de l'ampleur des catastrophes	1	Activité ponctuelle
Total partiel		68	

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 8 (Développement social, y compris les problèmes sociaux persistants et les problèmes émergents)			
18.75 a) ii) a.	Comité des problèmes sociaux émergents : session plénière (6) (3 en 2008, 3 en 2009)	6	En vertu de sa résolution 64/1, la Commission a remplacé le Comité des problèmes sociaux émergents par le Comité du développement social
18.75 a) ii) b.	Comité des problèmes sociaux émergents : rapports du Comité	2	Voir ci-dessus
18.75 a) ii) b.	Comité des problèmes sociaux émergents : rapports sur les problèmes sociaux émergents	2	Voir ci-dessus
18.75 a) iii)	Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing au niveau régional : session plénière (6) (2009)	6	Activité ponctuelle
18.75 a) iv)	Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing au niveau régional : rapport sur la condition de la femme dans la région de l'Asie et du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.75 a) iv)	Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing au niveau régional : rapport sur la condition de la femme dans la région de l'Asie et du Pacifique : actes de la réunion	1	Activité ponctuelle
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing	1	Activité ponctuelle
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur le suivi régional de la mise en œuvre du Plan d'action issu de la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur le suivi régional de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà	1	Activité ponctuelle
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur le renforcement des systèmes de santé en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur la bonne application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1	Nouveau libellé : groupe spécial d'experts sur « L'examen régional de l'application du Cadre d'action de Biwako et de Biwako plus cinq pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique » (voir par. 18.73 a) iii) du présent document)
18.75 a) v)	Réunion d'un groupe d'experts sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au service de l'égalité des sexes	1	Activité englobée dans le produit de l'exercice 2010-2011 au titre de divers groupes spéciaux d'experts (voir par. 18.73 a) iii) du présent document)
18.75 b) ii)	Série de monographies sur l'égalité des sexes et le développement dans la région de la CESAP	2	Activité ponctuelle
18.75 b) ii)	Directives pour la promotion de conceptions nouvelles en matière de fourniture de services sociaux aux pauvres	1	Activité ponctuelle
18.75 b) iii)	<i>Population Headliners</i>	2	Le financement à l'aide de fonds extrabudgétaires est terminé.
18.75 b) iv)	Manifestations en faveur de l'insertion sociale des groupes vulnérables (handicapés, personnes âgées, famille et jeunes)	2	Nouveau libellé : « Manifestations consacrées à des problèmes sociaux » (voir par. 18.73 b) iv) du présent document)
18.75 b) v)	Documents de synthèse sur la prise en compte des questions de santé dans les divers domaines de développement	2	Activité remplacée par une série de documents de travail électroniques sur le développement social (voir par. 18.73 b) v) du présent document)
18.75 b) v)	Document de synthèse sur certaines questions intéressant le développement des systèmes de santé	2	Voir ci-dessus
18.75 b) v)	Documents d'information sur les handicapés	1	Activité ponctuelle
18.75 b) v)	Documents d'information sur les personnes âgées	1	Activité ponctuelle
18.75 b) v)	Documents d'information sur les femmes et le développement	2	Nouveau libellé : « Documents d'information sur l'égalité des sexes et le

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			développement » (voir par. 18.73 b) iii) du présent document)
18.75 b) v)	Documents d'information sur les jeunes ou les familles	1	Activité ponctuelle
18.75 b) v)	Partage et gestion des connaissances en vue de promouvoir le développement social et de soutenir les politiques en la matière	1	Activité ponctuelle
18.75 b) v)	Base de données démographiques	2	Nouveau libellé : « Base de données sur les politiques et les bonnes pratiques en matière de développement social (mise à jour deux fois par an) » (voir par. 18.73 b) v) du présent document)
18.75 c) i)	Services consultatifs sur la prise en compte des aspects sociaux dans les divers domaines de développement (Biwako plus cinq, Sommet mondial pour le développement social)	1	Activité ponctuelle
18.75 c) i)	Services consultatifs sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus dans la région de l'Asie et du Pacifique	1	Activité ponctuelle
18.75 c) ii)	Séminaire sur l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration sur le VIH/sida au niveau régional	1	Activité ponctuelle
18.75 c) ii)	Atelier de formation sur la prise en compte des variables démographiques dans la planification du développement	1	Activité englobée dans divers produits de l'exercice 2010-2011 concernant les ateliers régionaux et sous-régionaux sur les statistiques sociales (voir par. 18.73 c) i) du présent document)
18.75 c) iii)	Biwako plus cinq : pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés	1	Nouveau libellé : « Projets de renforcement des capacités sur le suivi du Cadre de Biwako pour le Millénaire » (voir par. 18.73 c) ii) du présent document)
18.75 c) iii)	Renforcement de la capacité d'adopter et de mettre en œuvre l'Engagement mondial de Yokohama de 2001 contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.75 c) iii)	Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus dans la région de la CESAP	1	Activité englobée dans le produit de l'exercice 2010-2011 intitulé « Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes régionaux et mondiaux qui en sont issus dans la région de l'Asie et du Pacifique » (voir par. 18.73 c) ii) du présent document)
18.75 c) iii)	Prise en compte de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences régionales et mondiales	1	Voir ci-dessus
18.75 c) iii)	Autonomisation des groupes vulnérables grâce aux technologies de l'information et des communications	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Catastrophes naturelles et groupes vulnérables	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Population, développement et pauvreté : suite donnée à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique	1	Activité qui sera poursuivie dans le cadre du produit de l'exercice 2010-2011 intitulé « Dynamique de la population et ses liens avec la pauvreté et le développement », dont le thème est plus large (voir par. 18.73 c) ii) du présent document)
18.75 c) iii)	Promotion de stratégies durables de protection sociale visant à améliorer l'accès aux soins de santé dans la sous-région du bassin du Mékong	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Promotion de stratégies durables visant à permettre à tous les habitants de la région de l'Asie et du Pacifique d'accéder à des soins de santé de base	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Réduction de la toxicomanie et de la délinquance chez les jeunes dans la sous-région du bassin du Mékong	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau régional	1	Activité englobée dans le produit de l'exercice 2010-2011 sur le thème élargi « Progrès accomplis et difficultés rencontrées dans la promotion du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			dans le contexte de l'Asie et du Pacifique » (voir par. 18.73 c) ii) du présent document)
18.75 c) iii)	Renforcement de l'autonomie fonctionnelle des jeunes pour qu'ils adoptent de bons comportements en matière de santé	1	Activité ponctuelle
18.75 c) iii)	Promotion de l'insertion sociale, des services sociaux, de l'épanouissement des jeunes et de la protection des familles dans la région	1	Activité ponctuelle
Total partiel		60	
Total		353	